



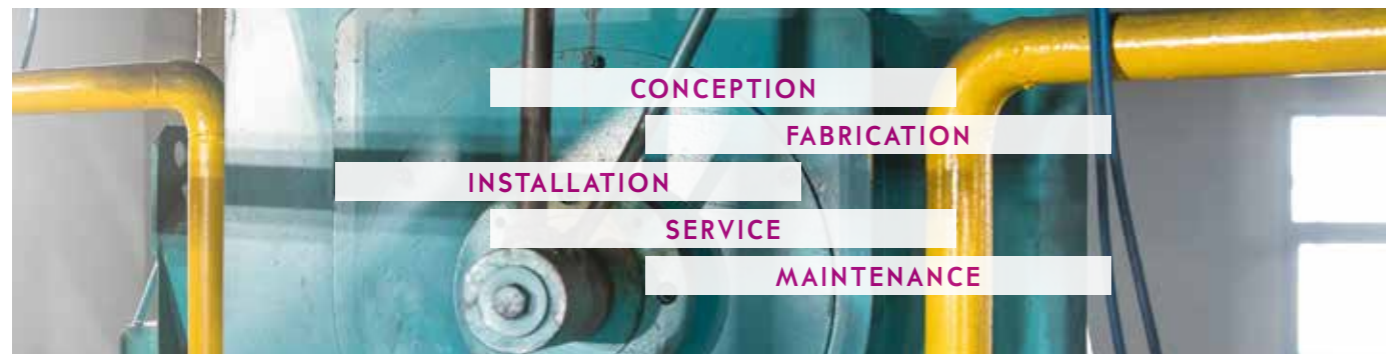
fives



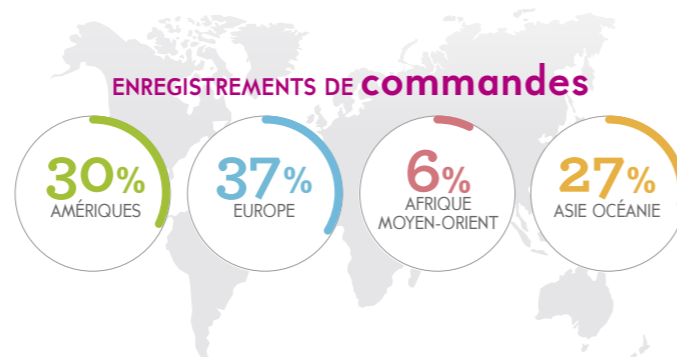
2019
RAPPORT FINANCIER
#Exercice 2018

FAIRE AIMER L'INDUSTRIE

Groupe d'ingénierie industrielle, Fives conçoit et réalise des machines, des équipements de procédé et des lignes de production pour les plus grands industriels mondiaux.



Une expertise au service de nombreux marchés
ACIER AÉRONAUTIQUE ALUMINIUM
AUTOMOBILE CHIMIE & PÉTROCHIMIE
CIMENT & MINÉRAUX ÉNERGIE
LOGISTIQUE PÉTROLE & GAZ SUCRE
USINAGE VERRE [...]



1951 M€
DE chiffre d'affaires



2003 M€
D'ENREGISTREMENTS
DE COMMANDES

2113 brevets
EN VIGUEUR DANS **645** FAMILLES

34 M€
DE BUDGET
R&D

45 nouveaux brevets
DÉPOSÉS EN 2018

30 CENTRES
DE tests ET
d'essais

PLUS DE **100** IMPLANTATIONS
DANS PRÈS DE **30** pays

Près de **8700**
collaborateurs

45%
D'INGÉNIEURS
ET DE CADRES

3,41
TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS

SOMMAIRE

Rapport d'activité	04
Indicateurs extra financiers	10
Gouvernement d'entreprise	16
Renseignements financiers et juridiques	20
Comptes consolidés de l'exercice 2018	23
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	64
Assemblée générale ordinaire annuelle du 5 avril 2019	66
Texte des résolutions	66

RAPPORT DE GESTION

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 5 AVRIL 2019

1. ACTIVITÉ DU GROUPE EN 2018

1.1. ENVIRONNEMENT COMMERCIAL ET ACTIVITÉ

Après avoir culminé au second semestre de l'année 2017, la dynamique de croissance de l'investissement industriel mondial, principal moteur de l'activité commerciale du Groupe, s'est contractée en 2018, dans un environnement macro-économique marqué par la recrudescence des tensions géopolitiques, reflétées notamment dans la politique de sanctions américaine, par les prémices d'une guerre commerciale entre les grandes puissances, au travers de l'instauration de nouveaux droits de douane, et par la nervosité des marchés financiers, qui limite les capacités de financement de certains acteurs.

Fives est pourtant parvenu, pour la seconde année consécutive, à franchir la barre des 2 milliards d'enregistrement de commandes. Cette performance s'appuie notamment sur la progression des activités du Groupe dans le secteur de la logistique, en forte croissance, mais témoigne également, plus généralement, d'un portefeuille équilibré servant des marchés finaux diversifiés aux cycles décorrélés, gage de résilience dans un environnement toujours plus volatil.

1.2. CROISSANCE EXTERNE

La société AddUp, joint-venture détenue à 50% par Fives et à 50% par Michelin, qui développe et commercialise des machines et des ateliers de production industriels via la technologie de « fabrication additive métallique » (communément appelée impression 3D Métal) a réalisé en 2018 l'acquisition de deux sociétés: BeAM et Poly-Shape.

BeAM propose une technologie de « dépose directe », complémentaire de l'offre d'AddUp, jusqu'ici centrée sur les procédés « lit de poudre ». Poly-Shape est un « imprimeur » confirmé, disposant d'un retour d'expérience de dix ans sur la mise au point et l'utilisation des machines, ainsi que d'une expertise dans le premier niveau de post-traitement des pièces produites. Ces acquisitions permettent de constituer un sous-groupe disposant d'un portefeuille complet de technologies, d'applications et de services, unique sur le marché.

Le sous-groupe AddUp est consolidé par mise en équivalence.

1.3. ENVIRONNEMENT COMMERCIAL PAR MARCHÉ

Logistique

La division conçoit des systèmes automatisés de tri destinés aux postes et aux sociétés de messagerie et de transport, ainsi qu'aux acteurs du e-commerce. Elle offre également des solutions de gestion automatisée des entrepôts, à destination notamment du secteur de la distribution.

Dans le domaine de la logistique, la dynamique de croissance est toujours exceptionnelle. La hausse des volumes de marchandises transportées liée au développement de l'e-commerce et les contraintes

associées en termes de cadences et de gestion des flux soutiennent la demande d'automatisation des centres de tri. Les sociétés de messagerie express et les opérateurs postaux nationaux poursuivent ainsi les programmes lancés depuis quelques années en Europe, au Japon et en Amérique du Nord, tandis que les acteurs issus de l'e-commerce, tels qu'Amazon ou JD.Com, changent de business model pour intégrer, en aval de leurs plateformes internet, le stockage et la distribution des marchandises. Le Groupe a par ailleurs poursuivi sa percée sur les segments de la grande distribution et de l'alimentaire en France, au travers notamment de l'automatisation de plateformes de distribution de produits frais.

Dans ce contexte, les enregistrements de commandes de l'année 2018 s'établissent à 520 M€, en hausse de 24% par rapport à 2017 (420 M€) et près de 2,5 fois au-dessus du niveau de 2016 (210 M€).

Automobile

La division conçoit, réalise et installe des équipements, systèmes d'usinage, systèmes automatisés de production et systèmes de remplissage destinés notamment à l'industrie automobile.

Dans le domaine de l'automobile, l'activité commerciale a été affectée par le ralentissement des investissements aux États-Unis, symbolisé par les actions de restructuration et les fermetures d'usines annoncées par General Motors, et, dans une moindre mesure, en Chine. Parallèlement, sur le segment des systèmes d'usinage, la poursuite des réflexions stratégiques autour du moteur électrique a confirmé le coup d'arrêt observé depuis 2017 sur le marché des machines de rectification d'organes mécaniques pour moteurs thermiques. L'activité du Groupe est cependant restée soutenue, grâce à la bonne tenue des investissements en Europe, d'une part, et aux actions de diversification visant à exploiter ses technologies de rectification et d'automatisation pour des applications hors automobile, d'autre part.

Les enregistrements de commandes de l'année 2018, à 328 M€, restent ainsi stables par rapport à 2017 (331 M€).

Aéronautique et industrie

La division aéronautique et industrie propose des solutions d'usinage de pièces complexes de grande dimension et de dépose de composites, à destination de l'aéronautique et des biens d'équipements industriels pour les secteurs minier et des hydrocarbures notamment. Elle propose, par ailleurs, des solutions de maintenance industrielle préventive et corrective.

Dans le domaine de l'aéronautique, les tendances de 2017 se sont confirmées. L'absence de visibilité sur la nature des programmes qui pourraient être confirmés par les grands constructeurs a conduit à de multiples reports de décisions chez leurs principaux sous-traitants, tant aux États-Unis qu'en Europe. La Chine, qui s'est engagée dans le développement accéléré de sa propre industrie aéronautique (identifiée comme l'une des dix priorités industrielles du plan annoncé en 2015), a pour sa part initié différents programmes, mais de façon encore insuffisante pour constituer un véritable relai. De même, le segment de l'industrie générale, malgré quelques signes tangibles de reprise, reste encore très éloigné des niveaux d'activité historiques.

Dans ce contexte, les enregistrements de commandes s'établissent à 227 M€, en baisse de 29 M€ par rapport à 2017 (256 M€).

Métal

La division métal développe des procédés et fournit des équipements destinés principalement à la production d'aluminium, d'acier plat et de verre. Concernant l'aluminium, les équipements proposés couvrent les procédés clés de fabrication de l'aluminium primaire répartis dans les secteurs carbone, électrolyse et fonderie de l'aluminerie. Dans le domaine de l'acier, le Groupe, qui possède une double expertise mécanique et thermique, fournit des lignes de traitement de la bande d'acier ainsi que des laminoirs et des fours de réchauffage de grande capacité. La division intervient également dans le secteur du verre où elle fournit des lignes de production de verre creux et de verre plat, comprenant l'ensemble des équipements des sections fusion et étenderie.

Dans le domaine de l'aluminium primaire, la faible progression de la demande hors Chine, couplée à la mise en service de smelters récents, laisse envisager un équilibre entre l'offre et la demande pour les deux prochaines années. Dans ce contexte, aucun projet capacitaire significatif n'a été lancé en 2018. Ce phénomène a été accentué par les sanctions américaines à l'encontre de Rusal, premier producteur mondial, qui, d'une part, ont porté un coup d'arrêt au plan d'investissement de ce dernier, et, d'autre part, ont fait grimper le cours de l'aluminium, conduisant au redémarrage ou à la montée en production d'usines moins compétitives (de même, sur le marché américain, que la mise en place de droits de douane à l'importation).

Cette situation a néanmoins favorisé les activités de services, dont la bonne tenue permet au Groupe d'afficher 136 M€ d'enregistrements de commandes. Pour mémoire, le chiffre de 2017 (342 M€) incluait pour sa part des contrats significatifs pour un nouveau smelter au Moyen-Orient.

Dans le domaine de l'acier, le rebond observé en 2017 se confirme, malgré les surcapacités structurelles. En Chine, le marché reste demandeur d'aciers à haute valeur ajoutée, notamment à destination de l'automobile, qu'il s'agisse d'aciers légers haute résistance (tôle) ou d'acier silicium (moteur électrique). Aux États-Unis, l'instauration des droits de douane a redynamisé le marché, et plusieurs projets sont envisagés par les acteurs locaux, dont la production redevient plus compétitive. Enfin, en Europe, où l'investissement est surtout centré sur la recherche de gains de productivité, la qualité des technologies du Groupe lui permet de se positionner sur les rares projets de modernisation à l'étude.

Les enregistrements sur le segment de l'acier s'établissent ainsi à 227 M€. Ils s'affichent en baisse de 16 M€ par rapport à l'exercice précédent (243 M€), mais présentent un mix plus équilibré, la performance de 2017 provenant, pour plus de moitié, d'un contrat unique aux États-Unis.

Au total dans le métal, les enregistrements de commandes de l'année 2018 s'établissent à 363 M€, en baisse de 222 M€ par rapport à 2017 (585 M€) où des contrats de taille significative avaient été mis en vigueur.

ENREGISTREMENTS DE COMMANDES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

En millions d'€	2016	2017	2018
Amériques	482,0	635,6	593,6
Asie et Océanie	328,8	345,2	533,1
Europe	550,2	785,6	749,8
Moyen-Orient et Afrique	104,1	350,6	126,3
Total	1 465,1	2 117,0	2 002,8
Dont économies matures	64%	67%	66%
Dont pays émergents	36%	33%	34%

ENREGISTREMENTS DE COMMANDES PAR MARCHÉ

En millions d'€	2016	2017	2018
Automobile	386,9	330,9	328,1
Logistique	210,0	420,3	519,6
Métal (aluminium et acier)	201,0	584,8	363,4
Énergie	301,0	445,1	415,6
Ciment	84,4	75,5	144,5
Aéronautique et industrie	266,6	255,9	227,1
Holding et filiales de réalisation	15,2	4,5	4,5
Total	1 465,1	2 117,0	2 002,8

Énergie

La division conçoit et réalise différents équipements industriels dans le domaine de l'énergie, en particulier sur les segments des systèmes de combustion industrielle haute performance, des équipements de production et de finition de tubes, des équipements cryogéniques pour le traitement des hydrocarbures et la séparation d'air, ainsi que de la bioénergie et du sucre. Par ailleurs, sur le segment de la tuyauterie nucléaire, le Groupe intervient, principalement en France, sur des contrats de maintenance, ainsi que sur certains projets de constructions neuves.

Dans le domaine de l'énergie (hors segment nucléaire), la volatilité du cours du pétrole (qui a augmenté au cours de l'année pour finalement redescendre sous les 60 dollars le baril) a conduit les industriels à n'investir qu'avec prudence. Cet effet a toutefois été compensé par la reprise des activités liées aux applications à destination du marché de l'acier, sur les segments de la cryogénie (séparation d'air), de la combustion (amélioration des performances énergétiques) et des tubes (tubes soudés en acier inox). Sur le segment du sucre, la baisse des cours, liée au surplus de production consécutif à de bonnes récoltes chez les producteurs des pays émergents et la suppression des quotas en Europe, ne justifie pas d'investir. Le Groupe a toutefois enregistré une commande significative à contre-cycle en Russie en fin d'année, ce pays ayant poursuivi sa politique d'auto-suffisance agricole en réponse aux sanctions.

Malgré un marché globalement peu actif dans les domaines du pétrole et du gaz, les enregistrements dans l'énergie (hors nucléaire) s'affichent donc, à 331M€, en progression de 23M€ par rapport à 2017 (308M€).

Dans le domaine de la tuyauterie nucléaire en France, sous l'effet de la baisse des commandes sur travaux supplémentaires sur l'EPR de Flamanville, d'une part, et de l'absence de nouveau grand projet en 2018, d'autre part, l'activité commerciale est restée concentrée sur le service et la maintenance nucléaires. Les enregistrements de commandes s'établissent ainsi à 85M€, en baisse de 52M€ par rapport à 2017 (137M€).

Au total, les enregistrements de commandes pour l'année 2018 s'affichent à 416M€, 31M€ en-dessous du niveau de 2017 (445M€), la baisse sur le segment du nucléaire n'étant que partiellement compensée par la bonne tenue des autres segments.

Ciment

L'offre de la division ciment s'étend de la fourniture d'équipements de procédés isolés, tels les brûleurs, les broyeurs, les séparateurs, les filtres (à destination des industries du ciment et des minéraux), aux ateliers de broyage jusqu'à la fourniture de cimenteries clés en main et aux services associés.

Dans le domaine du ciment, le marché reste en berne. Dans un contexte où la demande progresse peu (moins de 2%), l'investissement dans les marchés émergents est toujours faible, du fait de surcapacités de production ou d'absence de financements. Ce mouvement est amplifié par la concentration récente du marché, les nouveaux ensembles fusionnés (au premier rang desquels Lafarge-Holcim) affichant plutôt des objectifs de réduction de leurs investissements. L'année 2018 a toutefois vu deux tendances plus positives se dessiner: d'une part, l'installation, dans quelques pays d'Amérique Centrale et du Sud (Mexique notamment) et d'Asie du Sud-Est, de petites unités de broyage visant à saisir les opportunités locales ou à écouler les surplus de clinker ; d'autre part, le retour d'initiatives de renouvellement et de modernisation des capacités existantes sur quelques marchés matures en Europe de l'Ouest ou aux États-Unis. Les enregistrements de commandes s'établissent ainsi à 144M€, près de deux fois au-dessus du bas de cycle observé de 2017 (76M€).

2. PERFORMANCE FINANCIÈRE

2.1. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en normes IFRS.

Le Groupe a adopté le 1^{er} janvier 2018 la norme IFRS 15 «Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients». Elle remplace les normes IAS 11 «Contrats de construction» et IAS 18 «Produits des activités ordinaires», ainsi que leurs diverses interprétations par un cadre global reposant sur l'analyse du transfert de contrôle. L'application de cette norme n'a pas eu d'impact matériel sur les principaux agrégats du compte de résultat.

Le Groupe a adopté la norme IFRS 16 par anticipation au 1^{er} janvier 2018. La norme modifie le traitement comptable des contrats de location simple, en l'alignant sur celui des contrats de location-financement. Les impacts sur les principaux agrégats du compte de résultat sont les suivants:

- EBITDA: + 16 M€,
- Dotation aux amortissements: - 15 M€,
- EBIT: + 1 M€,
- Résultat financier: - 2 M€,
- Résultat net: - 1 M€.

Pour mémoire, les chiffres de 2017 incluait pour leur part les effets de la réestimation de dettes d'earn-out comptabilisées au titre d'acquisitions passées, dont les impacts sur les principaux agrégats du compte de résultat étaient les suivants:

- EBITDA et EBIT: + 29 M€,
- Résultat financier: - 9 M€ (effet de désactualisation),
- Résultat net: + 20 M€.

2.2. RÉSULTATS DU GROUPE EN 2018

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires 2018 s'élève à 1951M€, en hausse de 3% par rapport à 2017 (1896M€). Cette progression provient du métal, qui exécute son carnet d'ouverture en forte hausse, et de la logistique, qui poursuit sa dynamique de croissance. À l'inverse, le ciment, qui n'a plus qu'une cimenterie clé en mains en cours d'exécution (contre trois en 2017), ainsi que l'automobile et l'aéronautique, dont les carnets d'ouverture étaient en baisse et pour lesquels l'orientation du marché a été moins favorable en 2018, voient leur chiffre d'affaires diminuer.

Marge brute

Le taux de marge brute de l'exercice 2018 s'établit à 18,9%. Il baisse de deux points par rapport à 2017 (20,9%), principalement sous l'effet de difficultés rencontrées dans la réalisation de certains contrats dans l'aluminium (division métal) et dans l'automatisation (division automobile). Par ailleurs, dans le secteur du nucléaire (division énergie) en France, les surcoûts imposés par la gestion de projet des donneurs d'ordre du chantier de construction de l'EPR de Flamanville, et leurs effets induits sur les autres activités du Groupe à destination de ces donneurs d'ordre, pèsent sur la rentabilité de l'exercice.

Frais généraux

Les frais généraux s'élèvent à 307M€ en 2018, et restent stables par rapport à 2017, malgré la hausse du chiffre d'affaires.

SYNTHÈSE DES CHIFFRES CONSOLIDÉS

En millions d'€	2017	2018
Chiffre d'affaires	1 896,1	1 950,5
Marge brute	395,6	367,7
Frais généraux	(307,2)	(306,9)
Autres produits et charges opérationnels (dont participation et intéressement)	20,6	(11,4)
Résultat opérationnel courant (EBIT)	86,4	27,3
EBITDA	135,0	94,0
Résultat opérationnel	84,2	17,9
Résultat financier	(44,1)	(3,0)
Résultat avant impôt	40,1	14,9
Charge d'impôt	(30,2)	(18,5)
Quote-part de résultat des sociétés MEE	(8,0)	(16,2)
Résultat net de l'ensemble consolidé	1,9	(19,9)
Résultat net (part du Groupe)	1,4	(20,5)

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR MARCHÉ

En millions d'€	2017	2018
Automobile	376,3	347,4
Logistique	299,8	395,9
Métal (aluminium et acier)	318,8	443,0
Énergie	399,1	394,0
Ciment	211,7	116,9
Aéronautique et industrie	278,7	251,4
Holding et filiales de réalisation	11,7	1,9
Total	1 896,1	1 950,5

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

En millions d'€	2017	2018
Amériques	561,8	586,5
Asie et Océanie	357,7	371,1
Europe	679,3	706,4
Moyen-Orient et Afrique	297,3	286,5
Total	1 896,1	1 950,5
Dont économies matures	61%	64%
Dont pays émergents	39%	36%

Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels s'établissent à - 11M€ en 2018. Ils comprennent une charge de 3M€ liée à la mise en place d'un plan de rémunération fondé sur des actions (effet majoritairement non cash dans la mesure où le déboucement se fera en actions).

Ils constituaient en 2017 un produit de 21M€, dont, pour mémoire, un produit de 29M€ relatif à la réestimation de dettes d'earn-out comptabilisées au titre d'acquisitions passées.

En dehors des effets mentionnés ci-dessus, ce poste s'affiche ainsi à - 8M€ en 2018 et en 2017.

EBITDA

L'EBITDA du Groupe s'établit à 94M€ en 2018 (4,8% du chiffre d'affaires), à comparer à 135M€ en 2017 (7,1% du chiffre d'affaires), soit 2,3 points en-dessous.

Retraité des éléments mentionnés au paragraphe 2.1, la marge d'EBITDA baisse de 1,6 point.

Résultat opérationnel courant (EBIT)

Le résultat opérationnel courant du Groupe s'affiche à 27M€ en 2018, à comparer à 86M€ en 2017. La baisse de 59M€ s'explique par celle de l'EBITDA à hauteur de - 41M€, par l'augmentation des dotations aux amortissements à hauteur de - 15M€ (correspondant à l'application de la norme IFRS 16 décrite au paragraphe 2.1), et par la charge non cash du plan de rémunération fondé sur des actions (- 3M€).

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel du Groupe s'établit à 18M€ en 2018, à comparer à 84M€ en 2017. Il inclut une charge non courante de 9M€ correspondant principalement aux actions de réduction de coûts initiées afin d'améliorer la rentabilité (6M€) et à l'impact de la cession d'un atelier dans l'acier (3M€).

Résultat financier

Le résultat financier inclut le coût de l'endettement net, le résultat de change (incluant les effets de terme des instruments dérivés de couverture de change et la variation de juste valeur des instruments dérivés non qualifiés de couverture), les charges financières relatives aux plans de pensions à prestations définies (effet de la désactualisation de l'engagement net du rendement attendu des actifs des plans) et aux IDR en France, ainsi que les revenus des participations. Il s'affiche en perte de 3M€, à comparer à une perte de 44M€ en 2017, soit une amélioration de 41M€.

Le coût de l'endettement net s'élève à 8M€, en hausse de 3M€ par rapport l'exercice précédent (5M€), du fait de l'impact de l'application de la norme IFRS 16 décrite au paragraphe 2.1 et des intérêts sur un prêt de 80M€ contracté au deuxième semestre 2018 auprès de la BEI (Banque Européenne d'Investissement) pour financer la recherche et développement du Groupe.

Le résultat de change constitue un produit de 7M€, à comparer à une charge de 29M€ en 2017, soit une amélioration de 36M€. Il intègre principalement les effets liés à la variation des parités euro/dollar et euro/livre sterling sur le solde non couvert (du fait de leur maturité longue) des emprunts en dollars souscrits par Fives et des prêts intragroupe en devises consentis par la Société :

- en dollars à ses filiales américaines, dans le cadre de la structuration des acquisitions des sous-groupes Fives North American Combustion en 2008, Fives Bronx en 2010, Fives Machining Systems en 2013 et Fives Lund LLC en 2015 ;

- en livres sterling à la holding anglaise Fives UK Holding Ltd. fin 2012, dans le cadre de l'acquisition par celle-ci des filiales anglaises du Groupe.

Du fait de la forte appréciation du cours de clôture du dollar par rapport à l'euro entre le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2018, un gain de change (majoritairement latent) a été comptabilisé en 2018. À l'inverse, une perte de change latente avait été comptabilisée en 2017, notamment du fait de la forte dépréciation du cours de clôture du dollar.

Les autres éléments du résultat financier représentent une charge de 2M€ en 2018, à comparer à une charge de 10M€ en 2017, soit une amélioration de 8M€. Pour mémoire, une charge de désactualisation de 9M€ avait été comptabilisée en 2017 consécutivement à la révision des dettes d'earn-out.

Impôt

La charge d'impôt totale de l'exercice 2018 s'élève à 19M€ (dont 6M€ de CVAE et IRAP), en baisse de 11M€ par rapport à 2017 (30M€). Cette baisse provient à la fois de l'impôt courant (5M€), du fait des résultats inférieurs, et de l'impôt différé (7M€), principalement sur le périmètre américain (charge liée au changement du taux d'impôt en 2017, produit lié à l'activation des déficits générés sur l'exercice en 2018).

Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence

Cette ligne comprend principalement la quote-part de résultat net du sous-groupe AddUp, consolidé par mise en équivalence. La montée en puissance de ce sous-groupe s'accompagne d'un investissement important, qui se poursuivra encore quelques années (de façon moins soutenue toutefois) avant qu'elle n'atteigne son point d'équilibre. Sa contribution au résultat net 2018 du Groupe est donc une perte (- 16M€).

Résultat net

Le résultat net de l'ensemble consolidé s'établit en perte de 20M€, à comparer à un profit de 2M€ en 2017.

3. PERSPECTIVES DU GROUPE EN 2019

Le Groupe termine l'année 2018 avec un carnet de commandes de 1 544M€, proche de ses records historiques (supérieurs à 1 550M€, en 2011 et 2015), et en hausse de 67M€ (+ 5%) par rapport à 2017 (1 477M€). Ce carnet lui donne une bonne visibilité sur les niveaux de charge et d'activité de l'ensemble de ses marchés, à l'exception du segment de l'aluminium (division métal).

Les perspectives commerciales pour 2019 apparaissent, pour leur part, contrastées. Le marché reste bien orienté dans la logistique, ainsi que dans l'acier et l'énergie (hors nucléaire) et, dans une moindre mesure, le ciment, où le carnet d'offre commence à s'étoffer. L'horizon s'est en revanche nettement obscurci dans l'automobile depuis le dernier trimestre de 2018, tandis que l'aéronautique et l'aluminium ne montrent toujours aucun signe de rebond. La volatilité de l'environnement macro-économique rend, malgré tout, ces perspectives incertaines ; dans ce contexte, le Groupe a poursuivi, début 2019, la mise en œuvre de plans d'économies visant à abaisser les points morts de l'ensemble de ses divisions, à l'exception de la logistique qui continue de se structurer pour accompagner la croissance de son activité.

CARNET DE COMMANDES PAR MARCHÉ

En millions d'€	31.12.16	31.12.17	31.12.18
Automobile	257,0	196,9	181,6
Logistique	143,8	319,8	451,3
Métal (aluminium et acier)	186,6	438,3	361,9
Énergie	175,9	215,8	239,3
Ciment	249,5	113,0	137,5
Aéronautique et industrie	222,9	189,5	167,2
Holding et filiales de réalisation	11,0	3,3	5,0
Total	1 246,7	1 476,6	1 543,8

CARNET DE COMMANDES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

En millions d'€	31.12.16	31.12.17	31.12.18
Amériques	317,0	355,8	374,5
Asie et Océanie	312,0	281,2	445,2
Europe	369,9	537,0	581,4
Moyen-Orient et Afrique	247,8	302,6	142,7
Total	1 246,7	1 476,6	1 543,8
Dont économies matures	47%	59%	62%
Dont pays émergents	53%	41%	38%

INDICATEURS EXTRA FINANCIERS

Les évolutions du Groupe en matière sociale, environnementale, d'innovation et d'éthique sont suivies tout au long de l'année à des fins de pilotage et d'analyse. Les reportings sont construits de manière à permettre la mesure de l'avancement des actions menées au sein du Groupe, et à rendre compte de ces évolutions auprès des parties prenantes de Fives.

Les reportings RH (indicateurs sociaux) et Innovation sont établis sur le périmètre de consolidation financière. Les données Santé Sécurité, Éthique et Environnement sont construites sur des critères d'effectifs et d'activité qui peuvent amener des écarts de périmètre.

INDICATEURS SOCIAUX

	2016	2017	2018	Amériques	France	Europe hors France	Asie et Afrique*
Effectifs	8 365	8 666	8 658	1 913	4 324	1 336	1 085
Effectifs fin d'année venant d'acquisitions effectuées dans l'année	60	0	0	0	0	0	0
Effectifs fin d'année des sociétés entrant dans le périmètre consolidé	7	228	0	0	0	0	0
Nombre de recrutements (CDI)	961	976	1140	387	483	147	123
Effectifs par genre							
Pourcentage d'hommes	84%	85%	84%	87%	84%	85%	81%
Pourcentage de femmes	16%	15%	16%	13%	16%	15%	19%
Pourcentage d'ingénieurs et cadres dans la population féminine	39%	40%	41%	34%	50%	20%	38%
Part de femmes dans le management - total	14%	14%	16%				
Part de femmes parmi les Directeurs généraux	1%	1%	1%				
Part de femmes dans les Comités de direction	16%	14%	14%				
Part de femmes N-2 (managers rapportant directement à un membre du comité de direction)	14%	15%	17%				
Nombre de nationalités	60	63	70				
Effectifs par catégories socioprofessionnelles							
Ingénieurs ou cadres	44%	45%	45%	44%	47%	32%	56%
Techniciens, dessinateurs ou agents de maîtrise	25%	26%	25%	15%	32%	23%	16%
Employés	11%	10%	10%	14%	5%	17%	12%
Ouvriers	18%	17%	17%	25%	11%	24%	15%
Alternants	2%	2%	3%	2%	4%	3%	0%
Effectifs par tranche d'âge							
Moins de 20 ans	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
de 20 à 29 ans	13%	13%	14%	15%	13%	12%	15%
de 30 à 39 ans	27%	27%	27%	18%	29%	23%	43%
de 40 à 49 ans	25%	25%	25%	19%	27%	28%	26%
de 50 à 59 ans	27%	26%	26%	28%	27%	30%	12%
60 ans et plus	8%	8%	8%	20%	4%	7%	4%
Effectifs par ancienneté							
Moins de 5 ans	37%	38%	42%	45%	39%	39%	50%
de 5 à 10 ans	24%	23%	21%	16%	23%	20%	25%
de 11 à 15 ans	11%	10%	11%	7%	13%	11%	13%
de 16 à 20 ans	8%	8%	8%	4%	10%	8%	4%
de 21 à 25 ans	6%	5%	5%	5%	5%	8%	4%
de 26 à 30 ans	6%	6%	5%	6%	6%	7%	2%
de 31 à 35 ans	3%	3%	3%	4%	3%	4%	1%
de 36 à 40 ans	4%	4%	3%	6%	3%	2%	1%
41 ans et plus	2%	2%	2%	6%	0%	1%	1%

	2016	2017	2018	Amériques	France	Europe hors France	Asie et Afrique*
Effectifs par zone géographique							
Amériques	22%	21%	22%				
France	51%	52%	50%				
Europe (hors France)	15%	15%	15%				
Asie et Afrique (y compris Moyen-Orient et Australie)	12%	12%	13%				
Effectifs par secteur d'activité							
Aluminium	10%	10%	10%				
Acier	9%	8%	7%				
Ciment	7%	6%	6%				
Énergie	27%	26%	26%				
Logistique	7%	10%	11%				
Automobile	18%	18%	19%				
Aéronautique et industrie	19%	18%	18%				
Autres	4%	4%	3%				
Gestion des compétences et de la mobilité							
Proportion des effectifs passés en CEDRE**	56%	50%	63%				
Proportion des effectifs ayant régulièrement un entretien d'évaluation	69%	64%	77%				
Proportion des effectifs ayant suivi une formation	73%	77%	74%				
Nombre de mises à disposition	164	129	85				
Nombre de personnes rencontrées en entretiens Starter***	454	528	618				

*Y compris Moyen-Orient et Australie

**CEDRE : Comité de carrière (« Comité d'Évaluation et de Développement des Ressources Humaines »)

*** Entretiens Starter : Bilans d'intégration réalisés 6 à 18 mois après l'arrivée des nouveaux embauchés

L'effectif du Groupe atteint 8658 salariés à fin 2018, ce qui démontre une stabilisation des effectifs déjà amorcée les années précédentes. La part des femmes a connu un léger recul en 2017, on note toutefois une augmentation en 2018 pour atteindre un taux identique aux années passées. Si le nombre de femmes au sein du Groupe reste un axe d'amélioration stratégique, on constate néanmoins, une augmentation de la part des femmes à des postes de management avec une progression de 2 points par rapport à 2017.

Le nombre accru de recrutements en CDI en 2018 est venu compenser les départs enregistrés dans l'année, augmentant la part des salariés de moins de 5 ans d'ancienneté. Les processus Ressources Humaines, tels que les rencontres Starter, ont été directement impactés par ce nombre de recrutements avec une augmentation de près de 20% du nombre de rencontres organisées.

La digitalisation des process RH - notamment grâce à la mise en place du système de gestion RH entièrement digitalisé (Fives&Me) dans la quasi-totalité des entités du Groupe - a augmenté sensiblement le nombre de collaborateurs ayant eu un entretien annuel d'évaluation en 2018 ainsi que le nombre de collaborateurs passés en CEDRE.

Enfin, le niveau de qualification des salariés est assuré au travers des actions de formations, puisque 74% des salariés ont été formés en 2018, principalement sur les techniques métiers mais également sur la sécurité, l'un des enjeux majeurs du Groupe.

INDICATEURS INNOVATION

	2016	2017	2018
Dépenses R&D en millions d'€	36,7	34,9	34,1
Nature des dépenses en R&D			
Coûts des brevets et marques	9 %	9 %	8 %
Standards et formalisation du savoir-faire	11 %	9 %	8 %
Amélioration continue des produits	21 %	23 %	25 %
Développement de nouveaux produits et procédés	46 %	44 %	43 %
Activités de recherche et innovation radicale	13 %	15 %	17 %
Brevets et marques			
Nombre de brevets déposés en vigueur	2 032	2 160 ¹	2 113
Nombre de familles de brevets en vigueur	611	624 ¹	645
Nombre de premiers brevets déposés (nouvelles inventions brevetées)	45	44 ¹	45
Nombre de premiers brevets déposés liés à la performance énergétique et environnementale des équipements	7	7	7
Pourcentage de premiers brevets liés à la performance énergétique et environnementale des équipements	16 %	13 %	16 %
Nombre de marques « produits » enregistrées ou en cours d'enregistrement	126	134	132
Centres de recherche et d'essais			
Nombre de centres de recherche et d'essais ²	29	29	30
<i>France: 17, Amériques: 6, Europe hors France: 5, Asie: 2</i>			

1 Après retraitement des données 2017 lié à des dépôts de demandes de brevets comptabilisés en 2017 mais réalisés en 2018.

2 Toutes les filiales qui mènent des essais de R&D sur leurs produits dans un espace dédié pour cela sont comptabilisées.

L'effort de Recherche&Développement du Groupe est resté sensiblement au même niveau en 2018 comparé aux deux années précédentes, si l'on tient compte des chiffres de 2016 et de 2017.

La proportion du budget de R&D consacrée au développement de nouveaux produits/procédés est stable alors que celle dévolue aux activités de recherche et innovation radicale a de nouveau progressé de 2%, ce qui traduit le maintien de la volonté du Groupe de proposer des solutions techniques innovantes et performantes à ses clients.

Le rythme de dépôts de demandes de brevets est très stable sur ces trois dernières années. En 2018, 45 nouvelles inventions ont fait l'objet d'une demande de brevets, avec une forte contribution de Fives Stein Metallurgical Technology Shanghai (15).

Le Groupe a par ailleurs engagé une démarche de structuration du processus innovation dans le but d'en améliorer l'efficacité. L'objectif est de s'assurer du bon positionnement de son portefeuille d'actions de recherche et de développement en termes de pertinence marché, performance économique, et vitesse de mise sur le marché de nouveaux produits et services.

Les indicateurs utilisés depuis plusieurs années pour le programme d'écoconception et du Fives Innovation Awards ne sont plus pertinents. Restant constants depuis trois ans, ils ne permettent plus d'illustrer les progrès réalisés dans ces domaines.

PRÉAMBULE AUX DONNÉES PAR SITES ET AUX STATISTIQUES SANTÉ SÉCURITÉ / ENVIRONNEMENT / ÉTHIQUE

Le reporting Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) prend en compte l'ensemble des sites ayant un effectif moyen supérieur à 10 en 2018, ainsi que la totalité des sites ayant une activité industrielle.

Les évolutions dans le périmètre sont liées en 2018 à plusieurs facteurs :

- l'intégration de Fives Syleps et de sa filiale, acquise en 2017, dans le domaine de la logistique,
- des ajouts et des suppressions de filiales aboutissant à un solde positif de deux entités. Les ajouts sont liés à la volonté, d'une part, d'isoler des entités ayant des activités opérationnelles distinctes, pour un meilleur suivi, et d'autre part, à la croissance d'activités faisant rentrer deux filiales, en Espagne et en Thaïlande, dans le périmètre du reporting RSE. Les suppressions sont issues à la fois de cessions, de liquidations, et de fusions.

INDICATEURS TRANSVERSAUX RSE

	2016	2017	2018	Amériques	France	Europe hors France	Asie et Afrique*
Nombre de filiales dans le périmètre du reporting RSE	64	68	72	19	20	15	18
<i>Filiales acquises en n-1 rentrées dans le périmètre RSE en n</i>	7	2	2	0	2	0	0
<i>Filiales intégrées dans le périmètre RSE</i>	-2	2	2	0	0	1	1
Nombre total de sites	102	100	105	21	42	19	23
Sites industriels	41	44	44	12	17	8	7
Sites de bureaux	32	29	31	5	11	6	9
Sites mixtes, centres d'essais et agences	29	27	30	5	14	4	7
Système de management							
Nombre de sites certifiés ISO 9001	69	71	71	12	31	17	11
Nombre de sites en cours de certification ISO 9001	4	1	1	0	0	0	1
Communauté Santé Sécurité Environnement (SSE)							
Nombre de correspondants SSE Groupe	60	67	75				
Nombre d'auditeurs SSE Groupe	21	21	25				
Nombre d'audits SSE Groupe réalisés	18	13	6				

* Y compris Moyen-Orient et Australie

La communauté SSE Groupe continue à se renforcer avec l'arrivée de huit personnes supplémentaires au cours de l'année 2018, sous l'effet de la priorité donnée à la Sécurité au sein du Groupe.

INDICATEURS ÉTHIQUE

	2016	2017	2018
Code de conduite			
Nombre de langues de traduction du Code de conduite	13	13	13
Pourcentage de sociétés où le Code de conduite a été diffusé	97 %	93 %	85 %
Pourcentage des effectifs représentés par ces filiales	94 %	94 %	82 %
Pourcentage des filiales organisant annuellement une présentation du Code de conduite concernant au moins 25% des effectifs	22 %	23 %	32 %

Le Code de conduite reste l'outil principal de dialogue avec l'ensemble des salariés en matière d'éthique. Les évolutions dans la diffusion du Code de conduite, de 93% des sociétés en 2017 à 85% des sociétés en 2018, viennent de l'intégration des nouvelles filiales qui n'ont pas encore repris le Code de conduite Fives dans leurs processus internes. De plus, la baisse s'explique par la sortie de plusieurs sociétés du Groupe.

Cependant, l'augmentation de 9 points en matière de présentation du Code de conduite dans les sociétés illustre un réel effort de pédagogie dans le Groupe.

En 2018, Fives a nommé un Directeur Conformité Groupe pour mettre en place et animer le dispositif de conformité du Groupe, notamment en matière de lutte contre la corruption, de respect du droit de la concurrence, d'éthique, de droit d'alerte, de douane et de contrôle des biens à double usage.

En 2019, de nouveaux indicateurs seront donc définis pour suivre et mesurer les actions menées (dispositifs de contrôle, formations, système d'alerte...).

INDICATEURS SANTÉ SÉCURITÉ

	2016	2017	2018
Nombre de sites industriels	41	44	44
Nombre de sites certifiés sécurité*	29	29	28
Nombre de sites en cours de certification sécurité	5	6	2
Pourcentage de sites industriels certifiés sécurité	32%	34%	32%
Pourcentage de filiales avec une politique Santé Sécurité écrite et diffusée	89%	87%	88%
ETP ⁽¹⁾ Santé Sécurité dans le Groupe	61,3	68,6	79,3
Statistiques accidents (salariés + intérimaires)			
Nombre d'accidents graves**	7	3	1
Dont nombre d'accidents mortels	0	0	0(1²)
Nombre d'accidents avec arrêt de travail >=1j	64	59	57
Pourcentage des accidents avec arrêt survenus sur site client/sous-traitant	23%	15%	30%
Pourcentage des accidents avec arrêt survenus dans les ateliers	64%	80%	63%
Pourcentage des accidents avec arrêt survenus dans les bureaux	9%	3%	7%
Pourcentage des accidents avec arrêt survenus lors d'un déplacement professionnel	3%	9%	0%
Taux de fréquence des accidents avec arrêt (TFI) (Nombre d'accidents du travail avec arrêt (>=1j) x 1000 000/Nombre d'heures travaillées)	4,26	3,74	3,41
Taux de gravité (Nombre de jours d'arrêt suite à accident (>=1j) x 1000 / Nombre d'heures travaillées)	0,166	0,151	0,122

1 ETP : équivalent temps plein

2 Un accident mortel d'un sous-traitant en Algérie

* Certifications OHSAS 18001 ou MASE (Manuel d'Amélioration Sécurité des Entreprises), système de management sécurité français

** Accidents graves : accident pouvant générer des séquelles réversibles ou irréversibles significatives, ou pouvant entraîner la mort (suivi à partir de janvier 2015)

Dans la continuité de l'année 2017, les performances accidentelles du Groupe s'améliorent de manière notable en 2018 pour le personnel Fives et intérimaire. Pour cette population, le taux de fréquence des accidents avec arrêt a atteint une valeur historiquement basse et le nombre d'accidents graves diminue significativement. Cependant, Fives déplore un accident mortel d'un sous-traitant dans ses opérations dans un chantier de construction d'une cimenterie en Algérie.

Contrairement à la tendance des années passées, le pourcentage des accidents avec arrêt a diminué dans nos ateliers passant de 80% en 2017 à 63% en 2018. Des actions particulières continuent d'être menées dans les ateliers pour remobiliser fortement tant au niveau du terrain que du management et des équipes dirigeantes. La mise en œuvre des Règles d'Or Sécurité Groupe, dans nos opérations depuis 2016, porte ses fruits en 2018 ; le taux de gravité des accidents est historiquement bas.

2018 a été l'année de mise en œuvre de l'Ambition Sécurité 2018-2020 définie en 2017. Les actions prévues au niveau du Groupe, des Business Units et des sociétés sont progressivement déployées par les opérationnels et pilotées par les équipes dirigeantes. Pour rappel, ce programme est bâti de manière à :

- renforcer l'ensemble des outils et dispositifs Groupe définis ces dernières années (comme les Règles d'Or Sécurité Groupe, les Visites d'Observation et Dialogue Sécurité pour le management (FSOD), la gestion de la communication sur les accidents, les rituels sécurités dans les activités, etc.)
- adresser directement des problématiques actuelles de Fives comme le nombre important d'accidents dans nos ateliers ou la gravité potentielle de ces derniers dans nos chantiers
- impliquer collectivement et individuellement l'ensemble des acteurs (personnel Fives, intérimaires, sous-traitants, etc.)
- améliorer et systématiser le suivi et pilotage des actions et de la performance à tous les niveaux de l'organisation Fives

Le déploiement progressif de ce programme dans l'ensemble de nos opérations va permettre au Groupe d'améliorer sa culture Sécurité et ses pratiques, et par conséquent de poursuivre la diminution de la fréquence et la gravité des accidents.

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

	2016	2017	2018	Amériques	France	Europe hors France	Asie et Afrique*
Nombre de sites certifiés ISO 14001 (tous types de sites confondus)	42	46	46	12	17	11	6
Certification ISO 14001 des sites industriels							
Nombre de sites industriels	41	44	44	12	17	8	7
Nombre de sites industriels certifiés ISO 14001	30	35	33	10	12	8	3
Nombre de sites en cours de certification ISO 14001 (nouvelle certification)	6	1	1	0	1	0	0
Pourcentage de sites industriels certifiés	73%	80%	75%	83%	71%	100%	43%
Certification ISO 14001 des autres types de sites (bureaux, sites mixtes, centres d'essais, agences)							
Nombre de sites non industriels certifiés ISO 14001	12	11	13	2	5	3	3
Pourcentage de sites non industriels certifiés	20%	20%	21%	10%	12%	16%	13%
Système de management de l'environnement							
Pourcentage de sites avec une politique Environnement écrite et diffusée	71%	72%	65%	13%	29%	17%	13%
ETP ⁽¹⁾ Environnement dans le Groupe	21,1	20,7	22,9	5,0	9,7	4,3	3,9
Consommation d'énergie en GWh							
Consommation d'électricité en GWh	66,3	65,8	66,0	27,5	23,5	7,1	7,9
Consommation de gaz naturel et de fioul en GWh	65,7	66,2	64,7	35,2	19,3	9,2	0,9
Consommation totale d'énergie en GWh	131,9	132,0	130,6	62,7	42,8	16,4	8,8
Consommation d'énergie en k€							
Consommation d'électricité en k€	6 243	6 000	6 115	2 224	2 087	822	982
Consommation de gaz naturel et de fioul en k€	2 064	2 059	1 805	502	828	433	42
Consommation totale d'énergie en k€	8 307	8 059	7 920	2 726	2 916	1 254	1 024
Consommation d'eau							
Consommation d'eau (sites industriels) en m ³	97 405	94 823	89 014	29 587	30 287	13 609	15 431
Consommation d'eau (sites industriels) en k€	261	252	247	115	83	38	11

* Y compris Moyen-Orient et Australie

** ETP : équivalent temps plein

Depuis que Fives s'est engagé à réduire son empreinte environnementale en accompagnant ses sites de production vers la certification ISO 14001 en 2012, le nombre de sites certifiés dans le Groupe a plus que doublé et est passé de 18 en 2012 à 46 en 2018.

L'année 2018 a été une année charnière pour la transition de la certification ISO 14001 vers la version 2015 : l'intégralité des 46 sites certifiés ISO 14001 ont mené avec succès la transition vers la nouvelle version de la norme avant l'échéance de septembre 2018 et ont ainsi pu maintenir leur certification.

Cette année, deux sites industriels certifiés ISO 14001 sont sortis du périmètre : le site de Bar le Duc, en France (cession de la société Fives Stein Manufacturing), ainsi que celui de Livonia, aux États-Unis (quitté par Fives Cinetic Corp). Cela a entraîné un léger recul de la proportion de sites industriels certifiés ISO 14001, d'autant plus que les dernières sociétés acquises par Fives (Daisho et Fives Syleps, intégrées au périmètre du reporting RSE en 2017 et 2018) ne détiennent pas encore cette certification.

Comme chaque année, les consommations d'énergie et d'eau du Groupe ont été conditionnées par les changements au niveau du périmètre, par l'évolution du niveau d'activité des sociétés, ainsi que par celle du climat pour l'énergie.

Un travail a été mené avec les filiales en 2018 afin de définir des indicateurs énergétiques pertinents pour mieux suivre les consommations d'énergie du Groupe. Celui-ci a permis de mettre en évidence une amélioration de l'efficacité énergétique du Groupe ces dernières années : en effet, la consommation d'énergie ramenée au nombre d'heures travaillées est passée de 8,3 en 2017 à 7,8 en 2018.

De plus en plus de sociétés s'intéressent spontanément à la question de l'efficacité énergétique et mettent en œuvre des actions de réduction de leurs consommations. Au total, ce sont 30% des sites du Groupe qui ont mis en place des actions en 2018 alors que moins de 20% d'entre eux ont réalisé des audits énergétiques.

Fives souhaite aller plus loin sur ce sujet en 2019 : des objectifs de réduction des consommations d'énergie seront mis en place en s'appuyant sur les sites les plus énergivores ainsi que sur le retour d'expérience des sociétés ayant déjà des plans d'actions en place.

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Le 20 décembre 2018, Fives s'est transformée de Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance (SA) en Société par Actions Simplifiée (SAS).

Fives reste présidée par Frédéric Sanchez (précédemment Président du Directoire de la Société sous son ancienne forme), qui s'appuie sur un Directeur Général Délégué, Martin Duverne (précédemment Membre du Directoire de la Société sous son ancienne forme), agissant sous le contrôle d'un Comité de Surveillance.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

La Direction Générale est assumée par un Président assisté d'un Directeur Général Délégué.

Le Président représente Fives à l'égard des tiers et est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de Fives dans la limite de l'objet social et sous réserve des attributions expressément attribuées par la loi et les statuts à la collectivité des associés et au Comité de Surveillance.

Le Directeur Général Délégué assiste le Président. Il dispose à l'égard des tiers des mêmes pouvoirs que le Président et est soumis aux mêmes limitations de pouvoirs que ce dernier.

COMPOSITION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Frédéric Sanchez, 59 ans, Président.

Nommé à cette fonction le 20 décembre 2018 pour une durée indéterminée.

Martin Duverne, 62 ans, Directeur Général Délégué.

Nommé à cette fonction le 20 décembre 2018 pour une durée indéterminée.

LE COMITÉ DE SURVEILLANCE

Le Comité de Surveillance est un organe statutaire de Fives. Ses principales missions sont les suivantes :

- Prend connaissance du rapport trimestriel établi par le Président sur la bonne marche du groupe Fives.
- Il contrôle et vérifie les comptes sociaux et consolidés annuels de Fives qui lui sont présentés par le Président et, le cas échéant, le ou les Directeurs Généraux Délégués dans les quatre (4) mois qui suivent la clôture de l'exercice ; s'il le souhaite, il présente aux associés ses observations sur le rapport de gestion du Président ainsi que sur les comptes sociaux et consolidés annuels.
- Il statue sur les demandes d'approbation préalable portant sur les décisions et opérations qui lui sont soumises.

- Il peut, s'il le souhaite, décider de la constitution de comités spécifiques chargés d'étudier les questions que lui-même ou son Président soumet, pour avis. Dans ce cadre, un Comité d'Audit a été créé.
- Il peut en outre, dans le cadre de ses attributions, se saisir de toute question intéressant Fives et ses Filiales, opérer à tout moment les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns et peut également se faire communiquer, sur sa demande et dans des délais raisonnables, les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission.

Il se réunit au moins quatre fois par an.

COMPOSITION DU COMITÉ DE SURVEILLANCE

Philippe Reichstul, 70 ans, Président et membre du Comité de Surveillance. Nommé à ces fonctions le 20 décembre 2018, son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2020.

François Dufresnes, 58 ans, membre du Comité de Surveillance. Nommé à cette fonction le 20 décembre 2018, son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2020.

Dominique Gaillard, 59 ans, membre du Comité de Surveillance. Nommé à cette fonction le 20 décembre 2018, son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2020.

Pierre Heinrichs, 40 ans, membre du Comité de Surveillance. Nommé à cette fonction le 20 décembre 2018, son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2020.

Heyoung H Lee Bouygues, 47 ans, membre du Comité de Surveillance. Nommée à cette fonction le 20 décembre 2018, son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2020.

Antonio Marcegaglia, 55 ans, membre du Conseil de Surveillance. Nommé à cette fonction le 20 décembre 2018, son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2020.

Jean-Georges Malcor, 62 ans, membre du Conseil de Surveillance. Nommé à cette fonction le 20 décembre 2018, son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2020.

Laurence Parisot, 60 ans, membre du Conseil de Surveillance. Nommé à cette fonction le 20 décembre 2018, son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2020.

Les organes sociaux de Fives sont assistés dans leurs prises de décisions par des organes opérationnels dont un Comité de Direction Générale soutenu par un Comité Exécutif, des Comités de Coordination et d'Orientation par pays, ainsi qu'un Comité de Prospective.

LE COMITÉ DE DIRECTION GÉNÉRALE

Placé auprès du Président de Fives, le Comité de Direction Générale :
 – arrête les politiques transverses du Groupe et définit ses priorités,
 – gère les questions opérationnelles et organisationnelles communes aux Divisions et aux Business Units,
 – réalise les arbitrages budgétaires,
 – et réfléchit aux évolutions structurelles et stratégiques du Groupe.

Il gère également les événements imprévus ayant potentiellement un impact significatif sur la vie du Groupe ainsi que les crises ou cas d'urgence.

Il se réunit au moins une fois toutes les six semaines.

COMPOSITION DU COMITÉ DE DIRECTION GÉNÉRALE

Frédéric Sanchez, 59 ans, Président

Martin Duverne, 62 ans, Directeur Général Délégué

Alain Cordonnier, 58 ans, Directeur Général Adjoint, Président de la Division Ciment & Minéraux

Denis Hugelmann, 60 ans, Directeur Général Adjoint, Président des Divisions Aéronautique & Industrie, Automobile et activité fabrication additive

Guillaume Mehلمان, 54 ans, Directeur Général Adjoint, Président Division Acier & Verre

Denis Mercier, 59 ans, Directeur Général Adjoint

Luigi Russo, 45 ans, Directeur Général Adjoint, Président de la Division Logistique

Suresh Abye, 40 ans, Directeur Financier

Céline Morcrette, 40 ans, Directrice des Ressources Humaines

LE COMITÉ EXÉCUTIF

Le Comité Exécutif est principalement chargé d'assurer la mise en œuvre des décisions prises par le Comité de Direction Générale et d'examiner la pertinence et l'efficacité des politiques transversales sur la base du retour d'expérience de leur application. C'est un lieu d'échange, d'information et de partage d'expérience pour ses membres ayant vocation à renforcer la transversalité des actions du Groupe.

Il se réunit au moins quatre fois par an.

COMPOSITION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Frédéric Sanchez, 59 ans, Président

Martin Duverne, 62 ans, Directeur Général Délégué

Alain Cordonnier, 58 ans, Directeur Général Adjoint, Président de la Division Ciment & Minéraux

Denis Hugelmann, 60 ans, Directeur Général Adjoint, Président des Divisions Aéronautique & Industrie, Automobile et activité fabrication additive

Guillaume Mehلمان, 54 ans, Directeur Général Adjoint, Président Division Acier & Verre

Denis Mercier, 59 ans, Directeur Général Adjoint

Luigi Russo, 45 ans, Directeur Général Adjoint, Président de la Division Logistique

Suresh Abye, 40 ans, Directeur Financier

Céline Morcrette, 40 ans, Directrice des Ressources Humaines

Xavier Becquey, 49 ans, Président de la Business Unit Combustion

Raphaël Constantin, 49 ans, Président de la Business Unit Grinding | Ultra Precision

Frédéric Thrum, 47 ans, Président des Business Units Cryogenics | Energy et Sugar | Bioenergy

Hugues Vincent, 63 ans, Président de la Division Aluminium

Daniel Brunelli-Brondex, 58 ans, Directeur Pays Inde

Sylvain Dulude, 56 ans, Directeur Pays Amérique du Nord

Frédéric Renaud, 66 ans, Directeur Pays Italie

Michelle XY Shan, 53 ans, Directrice Pays Chine

Hervé Boillot, 49 ans, Directeur Fusions & Acquisitions

Jean-Marie Caroff, 57 ans, Directeur du Développement International

Arnaud Lecœur, 48 ans, Directeur juridique

Yannick Leprêtre, 49 ans, Directeur Innovation

LES COMITÉS DE COORDINATION ET D'ORIENTATION PAYS

Ces comités assurent, par zone géographique, la mise en œuvre des politiques transversales arrêtées par le Comité de Direction Générale, les adaptent, le cas échéant, aux spécificités de chaque pays, et favorisent les synergies entre filiales d'un même pays appartenant à des Business Units différentes.

Ces comités sont également des lieux d'échanges des bonnes pratiques entre filiales d'une zone géographique, et d'informations (sur le Groupe, le pays...). Ils ont aussi pour mission d'attirer l'attention de la Direction Générale du Groupe sur des enjeux spécifiques au pays.

Ils réunissent les Directeurs Généraux des filiales du pays concerné ainsi que les directeurs fonctionnels dudit pays (en fonction des sujets traités). Ils sont présidés par les Directeurs Pays. Un membre du Comité de Direction Générale participe systématiquement à ces réunions.

Ils se réunissent trois à quatre fois par an.

LE COMITÉ DE PROSPECTIVE

Ce comité est un moyen d'associer à la vie du Groupe de jeunes ou futurs dirigeants, de leur demander d'apporter leur contribution à l'orientation du Groupe sur des questions qui leur sont posées par le Comité de Direction Générale, mais aussi d'identifier des difficultés, des besoins non satisfaits, etc., remontant directement du terrain.

Il peut instruire des dossiers ou sujets particuliers, et élaborer des propositions visant à améliorer le fonctionnement et l'efficacité du Groupe ; il est présidé par le Président de Fives ou un membre du Comité de Direction Générale.

Le Comité de Prospective n'est pas une structure permanente, mais ses membres sont nommés pour une période donnée par le Président du Groupe sur recommandation du Comité de Direction Générale.

LE DIRECTEUR PAYS

L'ensemble des sociétés du Groupe œuvrant dans un même pays (ou région) est placé, à l'intérieur d'une structure matricielle, sous l'autorité d'un Directeur Pays, qui :

- soutient l'activité commerciale du Groupe dans les Pays qu'il supervise ;
- anime, le cas échéant, le Comité de Coordination et d'Orientation dudit pays ;
- est le correspondant privilégié des départements fonctionnels de Fives et, à ce titre, coordonne le support apporté par ceux-ci aux filiales du pays ;
- anime la communauté des représentants des départements fonctionnels locaux, en lien avec les départements fonctionnels de Fives et en tenant compte des particularités locales ;

- veille à ce que les instructions et directives de Fives soient comprises et respectées et, le cas échéant, informe Fives de leurs difficultés d'application ;
- assiste Fives dans le processus d'intégration des filiales nouvellement acquises ;
- gère la relation locale de Fives avec les parties prenantes locales et coordonne la relation des filiales du pays avec celles-ci ;
- est une force de proposition sur les synergies pays.

LE COMITÉ D'AUDIT

Ce comité a été créé par le Comité de Surveillance.

Il a pour mission générale d'assister le Comité de Surveillance dans le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations financières et comptables, et plus particulièrement :

- du processus d'élaboration de l'information financière ;
- de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ;
- du contrôle des comptes sociaux et des comptes consolidés par les commissaires aux comptes.

Il se réunit au moins quatre fois par an.

COMPOSITION DU COMITÉ D'AUDIT

Dominique Gaillard, Président du Comité d'Audit.

François Dufresne, membre du Comité d'Audit.

Pierre Heinrichs, membre du Comité d'Audit.

Laurence Parisot, membre du Comité d'Audit.

LE CONTRÔLE INTERNE

Les procédures de contrôle interne en vigueur dans le Groupe ont pour objet :

- d'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les lois et les règlements applicables, les orientations données par les organes sociaux et les valeurs, normes et règles internes ;
- d'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux reflètent avec sincérité l'activité et la situation du Groupe.

Concernant la prévention et la maîtrise des risques résultant de l'activité ainsi que le comportement des personnels, l'organisation du groupe Fives est fondée sur :

- la qualité, l'implication et la responsabilisation des équipes de direction des sociétés du Groupe ;
- une coordination par Business Unit et/ou Division ;
- la mise en œuvre, dans le cadre d'un processus concerté entre les différentes sociétés du Groupe, de Directives, constituant un instrument privilégié de maîtrise des risques et servant également d'assise aux limitations internes apportées par les Conseils d'administration (ou

organes équivalents) des sociétés du Groupe aux pouvoirs de leurs Directeurs généraux (ou fonctions équivalentes).

En particulier, chaque offre engageante significative fait l'objet d'une revue approfondie dont l'objectif est d'éviter de prendre des risques susceptibles d'avoir un impact majeur sur l'équilibre financier du futur contrat ou de nature à affecter de manière négative l'activité ou l'image de la société dans un secteur industriel ou géographique déterminé.

De la même façon, chaque affaire en cours significative fait l'objet, au minimum une fois par trimestre, d'une revue détaillée impliquant les principaux dirigeants de chacune des sociétés du Groupe dans le but d'effectuer un diagnostic précis sur le déroulement de l'affaire et ses enjeux contractuels, techniques et financiers, et de prendre toute décision appropriée.

Concernant l'élaboration et le traitement de l'information comptable et financière, le contrôle interne s'articule autour des éléments suivants :

- la mise en place d'une filière professionnelle comptable et financière commune au groupe Fives développant l'expérience des personnels ;
- un référentiel, des méthodes comptables et des règles de consolidation homogènes ;
- un outil de consolidation et de gestion intégré et commun au Groupe, permettant de s'assurer de la concordance des données comptables et des informations de gestion.

LE CONTRÔLE EXTERNE

Les Commissaires aux comptes de la société sont :

- **Ernst & Young et Autres**, représenté par Pierre Jouanne, renouvelé dans ses fonctions le 28 juin 2018.
- **Deloitte & Associés**, représenté par Pascal Colin, renouvelé dans ses fonctions le 28 juin 2018.

Leurs mandats viendront à expiration à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2023.

Dans le cadre de leur mission légale, les Commissaires aux comptes effectuent une revue limitée des comptes consolidés semestriels et un audit complet des comptes sociaux et consolidés annuels. Les comptes sociaux et les comptes consolidés de la société ont fait l'objet, jusqu'à présent, de certifications sans réserve.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS ET JURIDIQUES

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Capital social

Le capital social de Fives s'élève au 31 décembre 2018 à 102 723 764€. Il est divisé en 2 185 612 actions de 47€ de nominal chacune, entièrement libérées.

Ces actions sont nominatives.

Il n'existe aucun autre titre donnant accès au capital.

Évolution du capital social

Le capital social n'a fait l'objet d'aucune évolution au cours de l'exercice 2018.

Actionariat

Le principal associé de Fives au 31 décembre 2018 est la société Novafives.

Sa participation dans le capital social s'élève à 99,99%.

Plan d'options d'achat d'actions et attribution gratuites d'actions

Il n'existe pas, au 31 décembre 2018, de plan d'options d'achat d'actions ou d'attribution gratuites d'actions qui auraient été mis en place par la société.

Dividendes / Distribution de réserves

Il n'a été versé aucun dividende au titre des exercices 2016, 2017 et 2018.

RENSEIGNEMENTS JURIDIQUES

Dénomination et siège social

Fives, 3 rue Drouot, 75009 Paris.

Forme juridique

Société par Actions Simplifiée depuis le 20 décembre 2018.

Durée

La durée de la société est fixée jusqu'au 1^{er} janvier 2039, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Registre du commerce

542 023 841 RCS Paris.

Exercice social

Du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Objet social (résumé de l'article 2 des statuts)

La société a pour objet, directement ou indirectement, en France et à l'étranger toutes activités d'ingénierie dans les domaines de l'industrie et notamment dans les domaines liés à la production et à l'utilisation de l'énergie, à la production de l'aluminium, du ciment, du verre, de l'acier, du sucre et de produits chimiques, à l'industrie manufacturière (automobile, aéronautique, logistique...) et, dans ce cadre, toutes activités concernant l'étude, la mise au point et la réalisation de projets de toute nature sous forme de prestations de services, de bureau d'études et d'ingénieur conseil ainsi que la conception, la mise au point, l'acquisition de tous droits de propriété, de tous procédés et de tous moyens de fabrication industriels, la conclusion de toutes licences ou de tous accords relatifs à ces biens.

Affectation et répartition des résultats (résumé de l'article 27 des statuts)

Sur le bénéfice de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé cinq pour cent (5%) au moins pour être affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve légale atteint le dixième du capital social ; il retrouve son caractère obligatoire lorsque, pour une raison quelconque, la réserve légale est descendue en dessous de ce dixième.

Le solde augmenté, le cas échéant des reports bénéficiaires, constitue le bénéfice distribuable.

Ce bénéfice est à la disposition des associés qui décident souverainement de son affectation. À ce titre, ils peuvent, en totalité ou partiellement, l'affecter à la dotation de toutes réserves générales ou spéciales, le reporter à nouveau ou le répartir entre les associés, conformément aux dispositions des articles L. 232-11 et suivants du Code de commerce.

Le solde, s'il en existe, est attribué à l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, est réparti par décision de la collectivité des associés statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues à l'article 23 des statuts, proportionnellement au nombre d'actions appartenant à chacun d'eux.

En outre, la collectivité des associés statuant dans les conditions prévues à l'article 23 des statuts et conformément aux dispositions des articles L. 232-11 et suivants du Code de commerce, peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont la Société a la disposition, en indiquant expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont prélevés par priorité sur les bénéfices de l'exercice.

Les pertes, s'il en existe, sont après l'approbation des comptes par la collectivité des associés inscrites au bilan à un compte spécial et reportées à nouveau, pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

La part de chaque associé dans les bénéfices et sa contribution aux pertes est proportionnelle à sa quotité dans le capital social.

Conditions de tenue des Assemblées générales (résumé des articles 21, 22 et 23 des statuts)

La consultation de la collectivité des associés est effectuée à l'initiative du Président de la Société, de l'un des Directeurs Généraux Délégués, s'ils ont été nommés, du Comité de Surveillance ou d'un ou plusieurs associé(s) détenant (individuellement ou ensemble) plus de 50% du capital social de la Société.

Les décisions collectives résultent, (i) d'une assemblée générale, (ii) d'une consultation écrite ou (iii) d'un acte sous seing privé exprimant le consentement de tous les associés. Toutefois, la réunion d'une assemblée est obligatoire pour l'approbation annuelle des comptes.

L'assemblée est présidée par le Président ; à défaut, l'assemblée élit son président de séance. Le président de séance désigne le secrétaire de séance qui peut être un associé ou un tiers.

Les décisions de la collectivité des associés, qu'elles soient sous seing privé, résultant d'une consultation écrite ou d'une assemblée générale, sont retranscrites sur des procès-verbaux consignés dans un registre coté et paraphé, tenu selon les modalités précisées aux articles R. 225-22 et R. 225-49 du Code de commerce (sur renvoi de l'article R. 225-106 du Code de commerce).

Chaque associé peut participer à toutes les décisions collectives quelles qu'elles soient, par lui-même ou par le mandataire de son choix, et dispose d'autant de voix qu'il possède d'actions, sans limitation.

Sauf lorsque l'unanimité est requise, la collectivité des associés ne délibère valablement que si les associés, présents ou représentés, rassemblent plus de la moitié des actions de la Société ayant droit de vote.

Les décisions collectives des associés sont prises à l'unanimité des associés lorsque la loi le requiert, et notamment pour les décisions relatives à l'adoption ou à la modification des clauses statutaires instaurant :

- l'inaliénabilité temporaire des actions ;
- l'exclusion d'un associé ; et
- toute autre opération ayant pour effet d'augmenter les engagements des associés.

Les autres décisions collectives sont adoptées à la majorité simple des voix des associés présents ou représentés.

Documents juridiques

Les documents juridiques relatifs à la société et en particulier les statuts, procès-verbaux d'Assemblées générales et rapports des Commissaires aux comptes peuvent être consultés par les associés au siège social.

SOMMAIRE COMPTES CONSOLIDÉS

COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS	24	3. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	37
ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL.....	24	4. COMPARABILITÉ DES EXERCICES	37
BILANS CONSOLIDÉS.....	25	4.1. Finalisation du bilan d'ouverture de Fives Syleps.....	37
FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS.....	26	4.2. Nouvelles normes applicables.....	37
ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES	27	5. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION.....	38
NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS	28	5.1. Cession de Fives Stein Manufacturing.....	38
1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE.....	28	6. NOTES EXPLICATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS.....	38
2. PRINCIPES COMPTABLES.....	28	6.1. Information par secteur opérationnel.....	38
2.1. Déclaration de conformité.....	28	6.2. Chiffre d'affaires.....	40
2.2. Évolutions du référentiel comptable.....	29	6.3. Charges de personnel et effectifs.....	41
2.3. Bases de préparation des états financiers consolidés.....	30	6.4. Frais de recherche et développement.....	41
2.4. Présentation des états financiers.....	30	6.5. Autres produits et charges opérationnels.....	41
2.5. Méthodes de consolidation.....	30	6.6. Dotations aux amortissements incluses dans le résultat opérationnel courant.....	42
2.6. Jugements et estimations significatifs.....	30	6.7. Coûts de restructuration.....	42
2.7. Transactions en devises étrangères.....	31	6.8. Résultat de cessions et frais d'acquisitions.....	42
2.8. Conversion des comptes des sociétés hors zone euro.....	31	6.9. Résultat financier.....	42
2.9. Information sectorielle.....	31	6.10. Impôts courants et différés.....	43
2.10. Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition.....	31	6.11. Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence.....	44
2.11. Frais de recherche et développement.....	32	6.12. Écarts d'acquisition.....	45
2.12. Immobilisations incorporelles.....	32	6.13. Immobilisations incorporelles.....	45
2.13. Immobilisations corporelles.....	32	6.14. Immobilisations corporelles.....	46
2.14. Contrats de location.....	33	6.15. Actifs financiers courants et non courants.....	47
2.15. Pertes de valeur des écarts d'acquisition, immobilisations incorporelles ou corporelles.....	33	6.16. Stocks et travaux en cours.....	47
2.16. Actifs financiers (hors instruments dérivés).....	33	6.17. Actifs et passifs de contrats.....	48
2.17. Passifs financiers (hors instruments dérivés).....	34	6.18. Créances clients.....	48
2.18. Instruments dérivés.....	34	6.19. Autres actifs courants.....	49
2.19. Carnet de commandes.....	35	6.20. Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	49
2.20. Chiffre d'affaires.....	35	6.21. Tableaux des flux de trésorerie.....	50
2.21. Actifs et passifs de contrats.....	35	6.22. Capitaux propres.....	50
2.22. Stocks et travaux en cours (hors actifs et passifs de contrat).....	36	6.23. Provisions courantes et non courantes.....	51
2.23. Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	36	6.24. Dettes financières courantes et non courantes.....	54
2.24. Provisions.....	36	6.25. Autres passifs courants et non courants.....	56
2.25. Engagements en matière de retraites.....	36	6.26. Gestion des risques financiers.....	56
2.26. Provision pour médailles du travail.....	36	6.27. Valeur des actifs et passifs financiers par catégorie.....	59
2.27. Rémunération fondée sur des actions.....	36	6.28. Engagements hors bilan.....	60
2.28. Impôts sur les résultats.....	37	6.29. Parties liées.....	60
		6.30. Honoraires des commissaires aux comptes.....	60
		6.31. Événements postérieurs à la clôture.....	60
		6.32. Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2018.....	61

COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS

En milliers d'euros	Notes	2018	2017
Chiffre d'affaires	6.2	1 950 511	1 896 053
Coût des ventes		(1 582 799)	(1 500 474)
Marge brute		367 712	395 579
Frais commerciaux		(115 469)	(113 436)
Frais administratifs		(167 600)	(166 129)
Frais de recherche et développement	6.4	(23 833)	(27 621)
Participation et intéressement des salariés		(2 725)	(4 320)
Autres produits et charges opérationnels	6.5	(8 659)	24 877
Amortissements des incorporels liés aux acquisitions	6.6	(22 109)	(22 510)
Résultat opérationnel courant		27 317	86 440
Coûts de restructuration	6.7	(5 617)	(1 253)
Pertes de valeur		(1 528)	(548)
Résultat de cessions et frais d'acquisition	6.8	(2 246)	(472)
Résultat opérationnel		17 926	84 167
Coût de l'endettement financier net	6.9	(8 228)	(4 843)
Autres produits et charges financiers	6.9	5 179	(39 206)
Résultat financier		(3 049)	(44 049)
Résultat avant impôt		14 877	40 118
Charge d'impôt	6.10	(18 534)	(30 198)
Quote-part de résultat des S.M.E.	6.11	(16 243)	(8 037)
Résultat net de l'ensemble consolidé		(19 900)	1 883
Part du groupe		(20 483)	1 352
Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		583	531

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

En milliers d'euros	Notes	2018	2017
Résultat net de l'ensemble consolidé		(19 900)	1 883
Variation des écarts de conversion		4 651	(19 237)
TOTAL Éléments recyclables ultérieurement en résultat		4 651	(18 517)
Gains et pertes actuariels	6.21	(924)	(289)
Impôts différés sur les pertes et gains actuariels		448	(233)
Variation de juste valeur des actifs financiers à la JV par autres éléments du résultat global		(881)	1 172
Impôts différés sur la variation de juste valeur des actifs financiers à la JV par autres éléments du résultat global		278	(452)
Quote-part provenant des sociétés mis en équivalence, nette		(63)	
TOTAL Éléments non recyclables ultérieurement en résultat		(666)	(522)
Résultat global		(15 915)	(17 156)
Attribuable:			
- Groupe		(17 235)	(17 015)
- Participations ne donnant pas le contrôle		(844)	(141)

BILANS CONSOLIDÉS

ACTIFS

En milliers d'euros	Notes	31.12.18	31.12.17
Écart d'acquisition	6.12	249 251	241 355
Immobilisations incorporelles	6.13	84 539	103 181
Immobilisations corporelles	6.14	216 770	179 277
Actifs financiers non courants	6.15	60 678	28 584
Impôts différés actifs	6.10	36 006	32 229
Actifs non courants		647 244	584 626
Stocks et travaux en cours	6.16	192 145	181 574
Actifs de contrats	6.17	155 007	145 355
Créances clients	6.18	406 719	423 145
Autres actifs courants	6.19	110 527	91 531
Actifs financiers courants	6.15	5 024	6 578
Actifs d'impôts courants		5 557	11 409
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.20	148 006	129 969
Actifs courants		1 022 985	989 561
Actifs destinés à être cédés		37	
Total actif		1 670 266	1 574 187

PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	Notes	31.12.18	31.12.17
Capital social		102 724	102 724
Primes et réserves consolidées		313 420	314 782
Écarts de conversion		20 164	15 086
Résultat net part du Groupe		(20 483)	1 352
Capitaux propres - Part du Groupe		415 825	433 944
Intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		9 626	9 607
Capitaux propres	6.22	425 451	443 551
Provisions non courantes	6.23	59 555	64 360
Dettes financières non courantes	6.24	117 775	46 645
Autres passifs non courants	6.25	13 264	8 511
Impôts différés passifs	6.10	7 822	9 573
Passifs non courants		198 416	129 089
Provisions courantes	6.23	73 718	79 209
Dettes financières courantes	6.24	90 986	86 538
Passifs de contrats	6.17	328 307	318 352
Fournisseurs et comptes rattachés		375 737	349 137
Dettes d'impôts courants		7 440	10 879
Autres passifs courants	6.25	170 211	157 432
Passifs courants		1 046 399	1 001 547
Total passifs et capitaux propres		1 670 266	1 574 187

FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

En milliers d'euros	Notes	2018	2017
Trésorerie à l'ouverture		127 461	119 590
Opérations d'exploitation			
Résultat net total des sociétés consolidées		(19 900)	1 883
Élimination de la variation des provisions non courantes		(3 948)	(8 161)
Élimination des amortissements et dépréciations sur immobilisations		65 726	49 133
Élimination des plus ou moins values de cession et frais d'acquisition		3 355	472
Élimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence		16 243	8 037
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie		(3 607)	16 458
Élimination de la charge/(produit) d'impôt		18 534	30 198
Élimination du coût de l'endettement financier net		8 228	4 843
Capacité d'autofinancement		84 631	102 863
Variation du BFR liée à l'activité	6.21	30 181	24 839
Impôts sur les sociétés payés		(17 605)	(35 604)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		97 207	92 098
Opérations d'investissements			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles		(27 893)	(29 017)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		1 906	2 474
Variation des actifs financiers		(51 045)	(18 141)
Acquisitions de filiales sous déduction de la trésorerie acquise		(4 558)	(25 770)
Flux de trésorerie sur opérations d'investissements		(81 590)	(70 454)
Opérations de financement			
Dividendes versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		(730)	(1 047)
Variation des dettes financières		15 722	1 848
Intérêts financiers nets versés		(7 600)	(5 452)
Intérêts financiers nets reçus		1 063	1 119
Flux de trésorerie sur opérations de financement		8 454	(3 532)
Incidence de la variation des cours de change		(4 605)	(10 241)
Variation de trésorerie		19 466	7 871
Trésorerie à la clôture	6.21	146 927	127 461

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	Capital	Primes, réserves et résultat consolidés	Écarts actuariels sur pensions	Écarts de conversion	Juste valeur des actifs financiers	Capitaux propres part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
Capitaux propres au 01.01.2017	102 724	318 685	(10 879)	33 643	850	445 023	10 805	455 828
Résultat net de la période		1 352				1 352	531	1 883
Autres éléments du résultat global			(530)	(18 557)	720	(18 367)	(672)	(19 039)
Résultat net et autres éléments du résultat global		1 352	(530)	(18 557)	720	(17 015)	(141)	(17 156)
Distribution de dividendes							(1 047)	(1 047)
Variation de périmètre		(23)	23					
Variation de valeur de l'engagement de rachat des participations ne donnant pas le contrôle		5 939				5 939		5 939
Autres variations		(3)				(3)	(10)	(13)
Capitaux propres au 31.12.2017	102 724	325 950	(11 386)	15 086	1 570	433 944	9 607	443 551

En milliers d'euros	Capital	Primes, réserves et résultat consolidés	Écarts actuariels sur pensions	Écarts de conversion	Juste valeur des actifs financiers	Capitaux propres part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
Capitaux propres au 01.01.2018	102 724	325 950	(11 386)	15 086	1 570	433 944	9 607	443 551
Résultat net de la période		(20 483)				(20 483)	583	(19 900)
Autres éléments du résultat global			(567)	4 418	(603)	3 248	261	3 509
Résultat net et autres éléments du résultat global		(20 483)	(567)	19 504	(603)	(17 235)	844	(16 391)
Distribution de dividendes							(730)	(730)
Variation de périmètre		(2 384)	(35)	661		(1 758)	(95)	(1 853)
Paiement en actions		2 561				2 561		2 561
Variation de valeur de l'engagement de rachat des participations ne donnant pas le contrôle		(1 683)				(1 683)		(1 683)
Autres variations		(4)				(4)		(4)
Capitaux propres au 31.12.2018	102 724	303 957	(11 988)	20 165	967	415 825	9 626	425 451

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Fives (la « Société ») est une société par actions simplifiée de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France et en particulier aux dispositions du Code de commerce. Antérieurement société anonyme à directoire et conseil de surveillance, la société a été transformée en société par actions simplifiée par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 20 décembre 2018. Le siège social est situé au 3 rue Drouot, 75009 Paris (France).

Les comptes consolidés de la Société comprennent les comptes des sociétés contrôlées de manière exclusive, directement ou indirectement, par la Société, consolidés par intégration globale, ainsi que les comptes des sociétés dans lesquelles la Société exerce une influence notable (entreprises associées) consolidés par mise en équivalence. L'ensemble économique est désigné comme le « Groupe ».

Les sociétés du Groupe ont pour métier de concevoir et réaliser des équipements de procédés, des lignes de production et des usines clés en main pour les plus grands acteurs industriels, partout dans le monde. La spécificité du Groupe réside dans sa maîtrise de technologies propriétaires et dans son savoir-faire en matière d'ingénierie et de gestion de projets complexes.

Les comptes ont été établis sous la responsabilité du Président qui les a arrêtés le 21 mars 2019. Ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale qui aura lieu le 05 avril 2019.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après.

2. PRINCIPES COMPTABLES

2.1. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les comptes consolidés de Fives pour l'exercice clos au 31 décembre 2018 sont préparés conformément aux normes internationales d'information financière telles que publiées par l'IASB et approuvées par l'Union européenne au 31 décembre 2018. Ces normes internationales comprennent les normes IAS (International Accounting Standards), IFRS (International Financial Reporting Standards) et les interprétations (SIC et IFRIC).

Les nouveaux textes d'application obligatoire pour le Groupe sont :

- Norme IFRS 9 « Instruments financiers » pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018. Cette norme remplace la norme IAS 39 du même nom ;
- Norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018. Cette norme remplace les normes IAS 18 « Produits des activités ordinaires », IAS 11 « Contrats de construction » et IFRIC 13 « Programmes de fidélisation de la clientèle » ;
- Amendement à la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018. Cet amendement apporte des clarifications en ce qui concerne l'identification des obligations de prestation, la distinction agent / principal, les licences de propriété intellectuelle et les dispositions transitoires ;

- Amendement à la norme IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018. Cet amendement clarifie le champ d'application en cas de classement des obligations d'information ;
- Amendement à la norme IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions » pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018. Cet amendement clarifie la mesure des paiements réglés en trésorerie et la comptabilisation d'un reclassement de paiement vers un paiement réglé en instrument de capitaux propres ;
- IFRIC 22 « Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée » pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018. Cette interprétation de la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères » clarifie la comptabilisation des transactions en monnaie étrangère incluant des paiements ou encaissements d'avance.

Par ailleurs, le Groupe a décidé d'appliquer de façon anticipée la norme suivante :

- Norme IFRS 16 « Contrats de location », obligatoire pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019. Cette norme remplace la norme IAS 17 du même nom. Le Groupe a décidé d'adopter cette norme à compter du 1^{er} janvier 2018.

Les impacts de l'adoption des normes IFRS 9, 15 et 16 sont présentés en note 2.2. Les autres textes sont sans impacts pour le Groupe.

Enfin le Groupe a décidé de ne pas adopter par anticipation l'amendement et l'interprétation suivants :

- Amendement à la norme IFRS 9 « Instruments financiers » pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019. Cet amendement clarifie le classement et la comptabilisation des instruments financiers avec caractéristiques de remboursement anticipé avec rémunération négative ;
- Interprétation IFRIC 23 « Incertitude relative au traitement des impôts sur le résultat ». Cette interprétation clarifie la méthode de comptabilisation et d'évaluation des risques fiscaux en prenant pour hypothèse que l'administration contrôlera l'ensemble des points incertains à la lumière de tous les éléments disponibles.

Le Groupe est en train d'évaluer ces évolutions, sans s'attendre à des impacts significatifs.

Le référentiel intégral des normes adoptées au sein de l'Union Européenne peut être consulté sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante :

<http://data.europa.eu/eli/reg/2008/1126/2018-01-01>

2.2. ÉVOLUTIONS DU RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les nouvelles normes adoptées par l'Union européenne et d'application obligatoire ou possiblement anticipée pour les exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2018 et pour lesquelles un impact potentiel sur les comptes du groupe a été identifié sont les suivantes :

Première application d'IFRS 9

La norme IFRS 9 – « Instruments Financiers » remplace à compter du 1^{er} janvier 2018 la norme IAS 39 – « Instruments financiers ».

Cette nouvelle norme définit de nouveaux principes en matière de :

- Classement et évaluation des instruments financiers: le changement principal pour le Groupe concerne le classement des titres de participations auparavant désignés comme disponibles à la vente. À l'occasion d'une acquisition de titres, le Groupe a un choix irrévocable entre une comptabilisation à la juste valeur par résultat ou autres éléments du résultat global. Concernant les actifs financiers détenus au 1^{er} janvier 2018, le Groupe a opté pour une comptabilisation à la juste valeur par autres éléments du résultat global. En conséquence, les gains et pertes constatés sur ces titres ne seront jamais recyclés en résultat et ces titres sont désormais présentés à leur juste valeur – sans mention de dépréciation – au bilan.
- Dépréciation pour risque de crédit des actifs financiers: introduction d'un modèle unique et prospectif, fondé sur les pertes attendues. Au regard de la typologie de clients du Groupe, de la durée d'exposition du Groupe et de sa politique de limitation du risque de crédit (modalités de paiement, assurances et garanties), le Groupe estime que les pertes attendues liées au risque de crédit sont non significatives et n'a pas comptabilisé de dépréciation.
- Comptabilité de couverture: IFRS 9 vise à aligner plus étroitement la comptabilité de couverture avec les activités de gestion des risques de l'entité. Sans impact sur les comptes, ce volet devrait néanmoins faciliter la documentation des opérations de couverture du Groupe.

Première application d'IFRS 15

Le Groupe a adopté le 1^{er} janvier 2018 la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients ». Elle remplace les normes IAS 11 « Contrats de construction » et IAS 18 « Produits des activités ordinaires », ainsi que leurs diverses interprétations par un cadre global reposant sur l'analyse du transfert de contrôle.

Obligations de prestation du Groupe

Le Groupe ne sépare plus d'un côté les contrats de construction et de l'autre les ventes de biens et de services, mais détermine pour chaque contrat, les obligations de prestation qu'il contient.

Pour chaque obligation de prestation, le revenu est reconnu à l'avancement par les coûts si un des trois critères suivants est respecté :

- Le client bénéficie des avantages au fur et à mesure de la prestation (maintenance par exemple) ;
- Le client possède et contrôle le bien sur lequel la prestation est effectuée (cas de la rénovation de machines) ;
- Il n'existe pas d'usage alternatif au bien ou au service produit à son utilisation par le client et le client a une obligation de payer la prestation réalisée à tout moment (contrat de réalisation d'équipement spécifique).

Dans chacun de ces trois cas, le transfert de contrôle se fait tout au long de la réalisation de la prestation.

Si aucun des critères n'est respecté, alors le client n'obtiendra le contrôle qu'à un moment précis, généralement au terme de la prestation.

Les principaux types d'obligation de prestation au sein du groupe sont les suivants :

- Réalisation d'ensemble ou de sous-ensemble de production clés en main: reconnaissance du revenu à l'avancement ;
- Production d'équipements clés: reconnaissance du revenu à l'avancement ou à l'achèvement selon l'usage alternatif et les conditions contractuelles ;
- Services à l'industrie: pièces de rechange, maintenance, formation, rénovation et déménagement de machines. La reconnaissance du revenu dégagé par ces services est à l'avancement ou à l'achèvement.

Le Groupe reconnaît une majorité de son chiffre d'affaires à l'avancement, notamment en raison du degré important de personnalisation de ses solutions. La distinction des obligations de prestation ainsi que la détermination de leur prix de vente ne représentent pas en général une zone de jugement significative.

Les garanties accordées au client suivent en général des standards de marché et ne constituent donc pas des obligations de prestation distinctes mais des provisions selon IAS 37.

Carnet de commandes

Le Groupe détaille les « obligations de prestation restant à remplir » sous le terme de carnet pour l'ensemble des obligations de prestation. Aucune exemption n'a été prise pour les contrats de faible durée.

Un contrat est « mis en vigueur » (est ajouté au carnet de commandes) dès lors qu'il est exécutoire. Le montant mis en carnet est le montant le plus probable après éliminations des montants variables qui ne sont pas raisonnablement certains.

Modalités de reconnaissance du chiffre d'affaires et comptabilisation des coûts

- Pour les obligations de prestation à l'achèvement, le Groupe reconnaît le chiffre d'affaires au moment du transfert de contrôle. S'agissant d'équipements de production standards, le transfert de contrôle se fait généralement au moment du transfert des risques et avantages.
- Pour les obligations de prestation à l'avancement, le Groupe calcule cet avancement en pourcentage comme le rapport des coûts engagés sur les coûts totaux estimés (à terminaison) du projet. Ceux-ci sont réestimés à chaque clôture comptable.

L'avancement non encore facturé au client est présenté à l'actif du bilan dans la ligne « actifs de contrats ».

La part de la facturation contractuellement due relative à des prestations dont le contrôle n'a pas encore été transféré est présentée dans la ligne « passifs de contrats ».

Lorsque les coûts totaux estimés du projet dépassent le prix de vente attendu, une perte à terminaison est comptabilisée.

Modalités de transition et impacts sur les états financiers

Le Groupe a opté pour la méthode rétrospective complète en appliquant l'exemption relative aux contrats terminés. L'application d'IFRS 15 n'a pas amené le Groupe à revoir le résultat ou les capitaux propres de 2017.

L'impact principal d'IFRS 15 concerne la présentation du bilan :

- Les passifs de contrat comprennent l'ensemble de la facturation contractuellement due relative à des contrats mis en vigueur pour lesquels le transfert de contrôle n'a pas encore eu lieu :
 - Facturation supérieure à l'avancement pour les obligations de prestation à l'avancement : sans impact ;
 - Avances et acomptes pour les obligations à l'achèvement. Ceux-ci étaient précédemment comptabilisés en «Autre passifs courants». Un reclassement de 46,7M€ du bilan comparatif au 31 décembre 2017 a été opéré à ce titre.
- Le Groupe présente les factures émises et encore soumises à une réception formelle du client dans les actifs de contrats. Ces montants étaient précédemment présentés en créances clients. Le reclassement opéré dans le bilan comparatif au 31 décembre 2017 représente une augmentation des actifs de contrat de 15,5M€, et une diminution des créances clients du même montant.

Première application d'IFRS 16

Le Groupe a adopté la norme IFRS 16 par anticipation au 1^{er} janvier 2018.

La norme modifie le traitement comptable des contrats de location par les preneurs. La distinction entre location simple et location financière disparaît au profit d'un modèle unique. Un droit d'utilisation est comptabilisé à l'actif au titre des contrats de location, amorti sur la durée d'utilisation des actifs loués. Le montant initial de ce droit correspond au passif locatif, augmenté des coûts directs initiaux ainsi que des coûts de remise en état non dépendants de l'utilisation. Le passif locatif est égal à la somme des loyers actualisés au taux intrinsèque du contrat de location s'il est connu, ou au taux marginal d'endettement de la société preneuse.

En appliquant IFRS 16, le Groupe a opté pour les exemptions suivantes permises par la norme :

- Le Groupe n'applique pas la norme aux locations de moins de 12 mois ni aux biens loués de faible valeur ;
- Le Groupe a également décidé de ne pas réévaluer les actifs et passifs de crédit-bail à la date d'adoption.

Les principaux impacts sur le bilan au 1^{er} janvier 2018 de l'adoption de la norme sont les suivants :

- Droits d'utilisation : 46,5M€, présentés en immobilisations corporelles ;
- Passifs locatifs : 46,0M€, présentés en dettes financières et passifs locatifs.

Si le Groupe n'avait pas adopté la norme IFRS 16, le compte de résultat 2018 aurait été modifié de la manière suivante :

ROC :	-1,3M€
Résultat financier :	+2,2M€
Résultat net (après impôt) :	+0,6M€

2.3. BASES DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés du Groupe sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs financiers (hors créances et dettes commerciales, et autres actifs financiers détenus jusqu'à échéance), comptabilisés à la juste valeur.

2.4. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

En application de la norme IAS 1 «Présentation des états financiers», les bilans consolidés sont présentés en distinguant les éléments courants et non courants. En général, les actifs et passifs liés au cycle d'exploitation et ceux ayant une maturité de moins de douze mois à la date de clôture sont classés en courant, les autres actifs et passifs étant classés en non courant.

2.5. MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les filiales sont les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif. Elles sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le Groupe contrôle une entité lorsqu'il est exposé à des rendements variables de cette entité et qu'il a le pouvoir d'affecter ces rendements par sa capacité à diriger les politiques pertinentes de cette entité. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels exerçables à la date de clôture, y compris par une autre partie, sont pris en considération.

Les entreprises associées désignent les entités dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle exclusif ou conjoint. L'influence notable est présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure ou égale à 20%. Les entreprises associées sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence. Les participations dans les entreprises associées sont inscrites au bilan à leur coût historique corrigé de la quote-part de situation nette générée après l'acquisition, diminué des pertes de valeur.

Les sociétés sont consolidées sur la base de leurs comptes individuels clôturés au 31 décembre et mis en accord, le cas échéant, avec les principes comptables retenus par le Groupe. Les incidences de transactions entre les sociétés consolidées sont éliminées.

La liste des filiales et entreprises associées est présentée en note 6.32.

2.6. JUGEMENTS ET ESTIMATIONS SIGNIFICATIFS

Lors de l'établissement des états financiers, la direction du Groupe ainsi que l'ensemble du management sont amenés à exercer leur jugement afin d'évaluer ou d'estimer certains éléments des états financiers, ce qui inclut des probabilités concernant la réalisation d'événements futurs.

Ces évaluations ou estimations sont revues à chaque clôture et confrontées aux réalisations et retours d'expérience ainsi qu'à d'autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques, afin de procéder à des ajustements d'hypothèses si nécessaire. Les effets des modifications sont immédiatement comptabilisés.

En fonction de l'évolution des hypothèses considérées ou de conditions économiques différentes de celles existant à la date de clôture, les éléments figurant dans les futurs états financiers du Groupe pourraient différer des estimations actuelles.

Les principales hypothèses relatives à des événements futurs, et autres sources d'incertitudes liées au recours à des estimations à la date de clôture, dont les changements au cours d'un exercice pourraient entraîner un risque significatif de modification matérielle des valeurs nettes comptables d'actifs et de passifs, sont présentées ci-après.

Comptabilisation du chiffre d'affaires et de la marge sur les obligations de prestations l'avancement et provisions sur contrats

Le Groupe comptabilise à l'avancement un certain nombre d'obligations de prestations.

Le chiffre d'affaires et la marge sont ainsi comptabilisés à partir d'une estimation du chiffre d'affaires et des coûts à terminaison qui est sujette à révision au fur et à mesure de l'état d'avancement du contrat. Si la revue du projet laisse apparaître une marge brute négative à terminaison, la perte relative aux travaux non encore exécutés est immédiatement constatée.

Le montant total des produits et des charges attendus au titre d'un contrat traduit la meilleure estimation par le management des avantages et obligations futurs attendus pour ce contrat.

Estimation des provisions sur litiges

Le Groupe identifie et analyse régulièrement les litiges en cours et, le cas échéant, évalue les provisions sur la base de la meilleure estimation à la date de clôture de la sortie de ressources requise pour éteindre l'obligation.

Ces estimations prennent en considération l'information disponible et l'éventail des résultats possibles.

Dépréciation d'actifs non financiers

Les écarts d'acquisition et les autres actifs incorporels à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an et à toute autre occasion dès lors qu'existe un indice de perte de valeur.

Les actifs incorporels et corporels amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des indices mettent en évidence la possibilité que la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable.

Dans le cadre des calculs de valeur d'utilité, le management doit procéder à une estimation des flux de trésorerie futurs que l'entité s'attend à obtenir de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie, et retenir un taux d'actualisation adéquat pour calculer la valeur actuelle de ces flux de trésorerie futurs.

Impôts différés actifs

Les actifs d'impôt différé au titre des pertes fiscales reportables sont reconnus dans la limite de la somme des deux éléments suivants : (i) le montant net d'impôt différé passif au titre des différences temporaires et (ii) la probabilité de disposer de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. La détermination du montant des impôts différés actifs pouvant être reconnus nécessite que le management fasse des estimations sur le montant et le degré de probabilité des bénéfices imposables futurs.

Avantages au personnel

Le coût des régimes à prestations définies est déterminé sur la base d'évaluations actuarielles. Ces évaluations reposent sur des hypothèses en matière de taux d'actualisation, taux d'augmentation des salaires, taux de mortalité et d'augmentation des pensions.

L'évaluation des régimes de pensions ne relevant pas des indemnités de fin de carrière en France est réalisée par des prestataires externes.

En raison du caractère long terme de ces plans, l'incertitude liée à ces estimations est significative.

2.7. TRANSACTIONS EN DEVICES ÉTRANGÈRES

Les transactions libellées en devises sont converties au cours de change en vigueur au moment de la transaction. Conformément à la norme IAS 21 «Effet des variations des cours des monnaies étrangères», les éléments monétaires sont convertis au cours de clôture à chaque arrêté comptable. Les écarts de conversion correspondants sont inscrits en résultat financier.

2.8. CONVERSION DES COMPTES DES SOCIÉTÉS HORS ZONE EURO

Les états financiers du Groupe sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle de la société mère. Toutes les données financières sont arrondies au millier d'euros le plus proche.

La monnaie fonctionnelle d'une entité est la monnaie de l'environnement économique dans lequel cette entité opère principalement. Dans la majorité des cas, la monnaie fonctionnelle correspond à la monnaie locale.

Cependant, dans certaines entités, une monnaie fonctionnelle différente de la monnaie locale peut être retenue dès lors qu'elle reflète la devise des principales transactions.

Les états financiers des entités étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro sont convertis en euros de la façon suivante :

- les bilans sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture ;
- les comptes de résultat et les flux de trésorerie sont convertis au cours de change moyen de la période ;
- les écarts résultant de ces conversions sont portés en capitaux propres sur la ligne «Ecart de conversion».

2.9. INFORMATION SECTORIELLE

Les secteurs opérationnels retenus pour présenter l'information sectorielle ont été identifiés sur la base du reporting interne utilisé par le Président afin d'allouer les ressources aux différents secteurs et d'évaluer leurs performances. Il n'y a pas de regroupements de secteurs.

Le Président est le «principal décideur opérationnel» du Groupe au sens d'IFRS 8.

Les méthodes utilisées pour mesurer les indicateurs clés de chaque secteur lors de l'élaboration du reporting interne sont identiques à celles utilisées pour l'établissement des comptes consolidés.

L'information par secteur opérationnel est présentée en note 6.1.

2.10. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET ÉCARTS D'ACQUISITION

Conformément à la norme IFRS 3, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, lors de la première consolidation d'une entité sur laquelle le Groupe acquiert un contrôle exclusif :

- les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont évalués à leur juste valeur à la date de prise de contrôle (à l'exception des actifs ou

des passifs d'impôt différé et des actifs ou des passifs liés aux avantages des membres du personnel, qui sont comptabilisés et évalués conformément à IAS 12, Impôts sur le résultat, et à IAS 19, Avantages au personnel, respectivement) ;

- les participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) sont évaluées, soit à leur juste valeur (goodwill complet), soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise (goodwill partiel). Cette option est ouverte transaction par transaction.

À la date de première consolidation, l'écart d'acquisition est évalué comme étant la différence entre :

- la juste valeur de la contrepartie transférée ;
- la quote-part dans le solde net, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris évalués à leur juste valeur.

Le cas échéant, l'évaluation à la juste valeur des participations ne donnant pas le contrôle a pour effet d'augmenter l'écart d'acquisition à hauteur de la part qui leur est attribuable, résultant ainsi en la constatation d'un écart d'acquisition dit « complet ».

Le prix d'acquisition et son affectation doivent être finalisés dans un délai maximum de 12 mois à compter de la date d'acquisition.

En cas d'acquisition avantageuse, à savoir un prix payé inférieur à la quote-part dans la juste valeur de l'ensemble des actifs acquis et passifs repris, l'écart d'acquisition négatif est comptabilisé directement au compte de résultat sur la ligne « autres produits et charges opérationnels ».

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », ils font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an, et plus fréquemment en cas d'apparition d'un indice de perte de valeur.

Les modalités du test sont décrites en note 2.15.

En outre, les principes suivants s'appliquent aux regroupements d'entreprises :

- À compter de la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises ;
- Tout ajustement éventuel du prix d'acquisition est comptabilisé à sa juste valeur dès la date d'acquisition, et tout ajustement ultérieur, survenant au-delà du délai d'affectation du prix d'acquisition, est comptabilisé en résultat ;
- Les coûts directs liés à l'acquisition sont constatés en charges de la période sur la ligne « résultat de cessions et frais d'acquisitions » du compte de résultat ;
- Toute prise ou cession de participation ne modifiant pas le contrôle, réalisée après le regroupement d'entreprises, est considérée comme une transaction portant sur des capitaux propres et est comptabilisée selon IFRS 10 directement en capitaux propres ;
- En cas d'acquisition d'intérêts complémentaires dans une entreprise associée sans qu'il en résulte une prise de contrôle, le Groupe maintient les actifs et les passifs antérieurement acquis à leur valeur dans les comptes consolidés ;
- En cas de prise de contrôle par étape, le coût du regroupement d'entreprises inclut la juste valeur, à la date de prise de contrôle, de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise.

2.11. FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les frais de développement sont immobilisés en tant qu'actifs incorporels si et seulement si les conditions suivantes, requises par la norme IAS 38, sont simultanément remplies :

- le produit ou le processus est clairement identifié et les coûts sont individualisés de façon fiable ;
- la faisabilité technique du produit est démontrée ;
- les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles ;
- il existe un marché potentiel pour le produit, ou il sera utilisé en interne ;
- le produit procurera des avantages économiques futurs au Groupe, soit par sa commercialisation, soit par son utilisation en interne.

Ces conditions n'étant pas réunies pour les projets de développement en cours sur les périodes présentées, aucune dépense n'a été immobilisée.

Le Groupe bénéficie de crédits d'impôt liés à l'effort de recherche de ses filiales et notamment le crédit d'impôt recherche en France et aux Etats-Unis. Ces crédits d'impôt, assis sur les dépenses de recherche et développement, sont assimilés à des subventions et inclus, à ce titre, dans le résultat opérationnel courant sur la ligne « Frais de recherche et développement ». Ils sont comptabilisés conformément à IAS 20 « Subventions ».

2.12. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont enregistrées au bilan à leur coût historique.

Les logiciels et droits à licences informatiques sont amortis suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilisation attendue (généralement de 1 à 10 ans).

Les actifs incorporels (technologies, marques, relations clients et carnet de commandes) acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises sont enregistrés au bilan à leur juste valeur, déterminée sur la base d'évaluations externes pour les plus significatifs et internes pour les autres. Ces évaluations sont réalisées selon les méthodes généralement admises, fondées sur les revenus futurs. Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité, en tenant compte le cas échéant de la durée de leur protection par des dispositions légales ou réglementaires. Leurs durées d'utilité sont en général comprises entre 5 et 10 ans.

Les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises sont présentées sur la ligne « amortissements des incorporels liés aux acquisitions » du compte de résultat consolidé.

2.13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Un plan d'amortissement est déterminé pour chaque actif amortissable, selon le rythme de consommation des avantages économiques attendus, en fonction de son utilisation probable. Dans le cas des bâtiments et de

certaines gros équipements, lorsque plusieurs éléments significatifs constitutifs de ces actifs procurent des avantages économiques à l'entreprise selon un rythme différent, chaque élément identifié est alors comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun de ces éléments est retenu. Le principal mode d'amortissement retenu est linéaire.

Les durées d'utilité sont en général les suivantes :

- Structure principale des bâtiments (gros œuvre), selon le type de construction : 30 à 50 ans ;
- Façades, étanchéité et second œuvre : 20 à 30 ans ;
- Installations générales et techniques : 15 à 20 ans ;
- Agencements : 10 à 15 ans ;
- Gros équipements industriels selon le type de machines : 10 à 25 ans ;
- Autres composants et petits équipements industriels, matériels et outillages : 5 à 15 ans.

2.14. CONTRATS DE LOCATION

Les contrats de location d'actifs corporels de plus de 12 mois sont présentés à l'actif du bilan en immobilisations corporelles (« droits d'utilisation ») : un droit d'utilisation est comptabilisé à l'actif au titre des contrats de location. Le montant initial de ce droit correspond au passif locatif, augmenté des coûts directs initiaux ainsi que des coûts de remise en état non dépendants de l'utilisation. Le passif locatif est égal à la somme des loyers actualisés au taux intrinsèque du contrat de location s'il est connu, ou au taux marginal d'endettement de la société preneuse.

Par ailleurs, le passif locatif peut être réestimé dans les situations suivantes :

- Révision de la durée de location ;
- Modification liée à l'évaluation du caractère raisonnablement certain (ou non) de l'exercice d'une option ;
- Révision des taux ou indices sur lesquels sont basés les loyers lorsque l'ajustement des loyers a lieu.

La charge d'intérêt de la période est comptabilisée en « coût de l'endettement financier net ».

Les droits d'utilisation sont amortis linéairement sur la durée d'engagement minimal du contrat, en prenant en compte les options d'acquisition, de renouvellement ou de résiliation qui paraissent quasi-certaines au regard des caractéristiques du bien et des conditions de marché.

2.15. PERTES DE VALEUR DES ÉCARTS D'ACQUISITION, IMMOBILISATIONS INCORPORELLES OU CORPORELLES

Les valeurs comptables des actifs non courants (hors actifs financiers) sont revues afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur au travers d'un test de dépréciation :

- pour les actifs incorporels à durée d'utilité indéterminée et les écarts d'acquisition : à chaque clôture, ou plus fréquemment en cas d'apparition d'indices de perte de valeur ;
- pour tous les autres actifs : dès l'apparition d'indices de pertes de valeur.

Les indices de pertes de valeur susceptibles de déclencher un test de dépréciation sont des indices externes (valeur de marché, changements importants dans l'environnement de l'entreprise).

Les UGT (Unités Génératrices de Trésorerie) sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie. La valeur recouvrable de l'UGT ou du groupe d'UGT est fondée sur la valeur d'utilité.

Les écarts d'acquisition font l'objet de tests de dépréciation au niveau des regroupements d'UGT que représente chaque secteur opérationnel.

La valeur d'utilité retenue par le Groupe correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de leur utilisation. Elle est appréciée par les flux de trésorerie futurs actualisés des regroupements d'UGT.

Ces flux sont déterminés selon les principes suivants, dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par le management :

- les flux de trésorerie (avant impôt) sont issus du business plan ;
- le taux d'actualisation est déterminé par un expert indépendant ;
- la valeur terminale est calculée par la somme à l'infini de flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuel. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lequel opère le Groupe, ainsi qu'avec sa position concurrentielle sur ces marchés.

Les hypothèses retenues sont détaillées en note 6.12.

Les pertes de valeur relatives aux écarts d'acquisition sont irréversibles. En cas de perte de valeur, celle-ci est inscrite sur la ligne « Pertes de valeur » du compte de résultat.

2.16. ACTIFS FINANCIERS (HORS INSTRUMENTS DÉRIVÉS)

Évaluation initiale

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés à l'origine à leur juste valeur, en général égale au coût d'acquisition.

Classification et évaluation lors des arrêts comptables

Les actifs financiers (hors instruments dérivés de couverture) sont classés dans l'une des catégories ci-après en vue de leur évaluation au bilan :

Catégories	Évaluation	Comptabilisation des variations de valeur
Prêts et créances	Coût amorti	N/A
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	Coût amorti	N/A
Actifs financiers de transaction	Juste valeur	Résultat
Autres actifs financiers	Juste valeur	Capitaux propres (ou résultat)

Prêts et créances, actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

Ils sont évalués et comptabilisés, à la date de transaction, au coût amorti diminué d'une éventuelle dépréciation. Ils incluent notamment les créances rattachées à des participations, les prêts au titre de l'effort de construction et les cautions et dépôts de garantie donnés.

Actifs financiers de transaction

Cette catégorie d'actifs comprend :

- des actifs détenus à des fins de transaction, c'est-à-dire acquis par l'entreprise dans l'objectif de réaliser un profit à court terme ;

- les instruments dérivés non expressément désignés comme des instruments de couverture.

Les valeurs mobilières de placement (SICAV, FCP,...) sont évaluées à leur juste valeur à la clôture sur la base du dernier cours de bourse ou de la dernière valeur liquidative connue. Les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat financier.

Autres actifs financiers

Les titres de participation qui ne sont pas détenus à des fins de transaction font l'objet d'une évaluation à la juste valeur avec option irrévocable pour la juste valeur par capitaux propres (sans recyclage en résultat en cas de cession) ou à la juste valeur par résultat.

La juste valeur est le cours de bourse lorsqu'il est disponible. En l'absence de cours de bourse, le Groupe détermine la juste valeur en recourant à des techniques de valorisation. Parmi celles-ci, le Groupe se réfère à des transactions de gré à gré, à l'analyse de flux de trésorerie actualisés ou à l'actif net réévalué.

2.17. PASSIFS FINANCIERS (HORS INSTRUMENTS DÉRIVÉS)

Dettes financières

Lors de l'inscription initiale au passif, la dette financière est comptabilisée à la juste valeur qui correspond à son prix d'émission diminuée du montant de son coût d'émission.

Par la suite, la différence entre la valeur initiale de la dette et sa valeur de remboursement est amortie sur une base actuarielle selon la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui permet d'égaliser la trésorerie reçue avec l'ensemble des flux de trésorerie engendrés par le service de la dette.

Instruments composés

L'évaluation des composantes dettes ou capitaux propres est réalisée sur la base d'analyses des caractéristiques intrinsèques de chacun des instruments émis.

Lorsque l'analyse conduit à distinguer dette et capitaux propres, la composante «passif» est initialement comptabilisée à la juste valeur qu'aurait un passif analogue non assorti d'une option de conversion ou de remboursement en actions. La composante «capitaux propres» initialement comptabilisée correspond à la différence entre la juste valeur de l'instrument financier composé dans sa globalité et la juste valeur de la composante «passif». Les coûts de transaction directement attribuables sont affectés aux composantes «passif» et «capitaux propres» au prorata de leur valeur comptable initiale.

Après sa comptabilisation initiale, la composante «passif» de l'instrument composé est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La composante «capitaux propres» de l'instrument financier composé n'est pas réévaluée après sa comptabilisation initiale.

Clauses de complément de prix

Les dettes de complément de prix sur achat de participations sont évaluées à la juste valeur à la date d'acquisition. La valeur initiale est réévaluée par le résultat à chaque arrêté. La variation de juste valeur est inscrite en résultat opérationnel ou en résultat financier selon qu'elle est causée par un élément opérationnel ou par le passage du temps. Les

dettes de complément de prix sont inscrites sur la ligne «autres passifs non courants» et «autres passifs courants» du bilan.

Engagements d'achat de participations ne donnant pas le contrôle

Les engagements d'achat de participations ne donnant pas le contrôle sont évalués à la juste valeur. La variation de valeur de ces engagements est comptabilisée directement dans les capitaux propres. Les engagements d'achat de participations ne donnant pas le contrôle sont inscrits sur la ligne «autres passifs non courants» et «autres passifs courants» du bilan.

2.18. INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Pour couvrir son exposition aux risques de marché, le Groupe utilise des instruments dérivés.

Le risque de change est couvert par des achats et ventes à terme de devises et, pour les filiales françaises le cas échéant, par la souscription de polices change Bpifrance Assurance Export (ex-COFACE change).

Le risque de taux peut être couvert, le cas échéant, par des swaps emprunteurs taux variable/payeurs taux fixe, transformant de la dette à taux variable en dette à taux fixe.

Les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur. Cette juste valeur est fournie par les établissements financiers, contreparties aux transactions pour les dérivés de taux ou calculée à l'aide de méthodes standards de valorisation intégrant les conditions de marché à la date de clôture pour les dérivés de change. La variation de juste valeur de ces instruments dérivés est enregistrée au compte de résultat à l'exception de la part efficace des dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie qui est comptabilisée dans les capitaux propres.

Instruments dérivés qualifiés de couverture

Les critères retenus par le Groupe pour la qualification d'un instrument dérivé comme une opération de couverture sont ceux prévus par la norme IFRS 9 :

- la relation de couverture doit être clairement désignée et documentée à la date de la mise en place de l'instrument de couverture ;
- l'efficacité de la relation de couverture doit être démontrée dès son origine et à chaque arrêté de façon prospective.

La majorité des dérivés utilisés par Fives sont qualifiés d'instruments de couverture.

Couverture de juste valeur

Il s'agit d'une couverture des variations de juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé au bilan ou d'un engagement ferme d'acheter ou de vendre un actif. Les variations de juste valeur de l'élément couvert attribuables à la composante couverte sont enregistrées en résultat et compensées par les variations symétriques de juste valeur de l'instrument de couverture. La part inefficace de la couverture est comptabilisée en résultat opérationnel ou en résultat financier selon la nature de l'élément couvert ; l'effet du report/déport est quant à lui toujours comptabilisé en résultat financier.

La méthode de couverture de juste valeur est utilisée pour la comptabilisation des opérations de couverture de change.

Couverture de flux de trésorerie

Il s'agit d'une couverture de transactions futures hautement probables (flux budgétés) mais non encore facturées. Dans la mesure où elles remplissent les conditions pour l'application de la comptabilité spécifique de couverture de flux de trésorerie, les variations de flux de trésorerie générées par l'élément couvert sont compensées par les variations de valeur de l'instrument de couverture.

Les variations cumulées de juste valeur sont enregistrées dans une rubrique des capitaux propres pour leur partie efficace et en résultat pour la partie inefficace (correspondant à l'excédent de variations de juste valeur de l'instrument de couverture par rapport aux variations de juste valeur de l'élément couvert). Lorsque les flux de trésorerie couverts se matérialisent, les montants jusqu'alors enregistrés en capitaux propres sont repris au compte de résultat symétriquement aux flux de l'élément couvert.

La méthode de couverture des flux de trésorerie est utilisée pour la comptabilisation des opérations de couverture de taux.

Instruments dérivés non qualifiés de couverture

Les variations de juste valeur des dérivés qui ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture sont enregistrées dans le résultat financier de l'exercice.

Il s'agit notamment des instruments financiers dérivés correspondant à des couvertures économiques mais qui n'ont pas été, ou ne sont plus, documentés dans des relations de couverture comptable.

2.19. CARNET DE COMMANDES

Le Groupe détaille les «obligations de prestation restant à remplir» au titre des contrats entrés en vigueur sous le terme de «carnet de commandes». Aucune exemption n'a été prise pour les contrats de faible durée.

Un contrat est «mis en vigueur» (est ajouté au carnet de commandes) dès lors que les termes du contrat (objet, montant, délais) sont connus et qu'il est exécutoire pour les deux parties. Le montant mis en carnet est le montant de la contrepartie attendue après éliminations des contreparties variables qui ne sont pas raisonnablement certaines.

Au 31 décembre 2018, la durée résiduelle d'écoulement du carnet de commandes du Groupe est majoritairement de moins de 15 mois.

2.20. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le Groupe détermine pour chaque contrat, les obligations de prestation qu'il contient. Un contrat présente plusieurs obligations de prestation si ces obligations sont séparables (pourraient être achetées séparément) et distinctes dans le contexte du contrat (dans le contexte du Groupe : faisant l'objet de réceptions distinctes).

Pour chaque obligation de prestation, le revenu est reconnu à l'avancement par les coûts si un des trois critères suivants est respecté :

- Le client bénéficie des avantages au fur et à mesure de la prestation (maintenance par exemple) ;
- Le client possède et contrôle le bien sur lequel la prestation est effectuée (cas de la rénovation de machines) ;

- Il n'existe pas d'usage alternatif au bien ou au service produit à son utilisation par le client et le client a une obligation de payer la prestation réalisée à tout moment (contrat de réalisation d'équipement spécifique). Dans chacun de ces trois cas, le transfert de contrôle se fait tout au long de la réalisation de la prestation. Si aucun des critères n'est respecté, alors le client n'obtiendra le contrôle qu'à un moment précis, généralement au terme de la prestation.

Les principaux types d'obligation de prestation au sein du groupe sont les suivants :

- Réalisation d'ensemble ou de sous-ensemble de production clés en main : reconnaissance du revenu à l'avancement ;
- Production d'équipements clés : reconnaissance du revenu à l'avancement ou à l'achèvement selon l'usage alternatif et les conditions contractuelles ;
- Services à l'industrie : pièces de rechange, maintenance, formation, rénovation et déménagement de machines. La reconnaissance du revenu dégagé par ces services est à l'avancement ou à l'achèvement.

Le Groupe reconnaît une majorité de son chiffre d'affaires à l'avancement, notamment en raison du degré important de personnalisation de ses solutions. La distinction des obligations de prestation ainsi que la détermination de leur prix de vente ne représentent pas en général une zone de jugement significative.

Modalités de reconnaissance du chiffre d'affaires et comptabilisation des coûts

- Pour les obligations de prestation à l'achèvement, le Groupe reconnaît le chiffre d'affaires au moment du transfert de contrôle. S'agissant d'équipements de production standards, le transfert de contrôle se fait généralement au moment du transfert des risques et avantages.

- Pour les obligations de prestation à l'avancement, le Groupe calcule cet avancement en pourcentage comme le rapport des coûts engagés sur les coûts totaux estimés (à terminaison) du projet. Ceux-ci sont réestimés à chaque clôture comptable. Le stade de 100% d'avancement est atteint lors de la réception provisoire (ou événement équivalent) pour les contrats correspondant à la réalisation de systèmes intégrés comportant une obligation de résultat global. Les dépenses qui restent, le cas échéant, à encourir pour obtenir la levée des réserves font l'objet d'une provision pour charges. Les coûts prévisionnels de garantie font, quant à eux, l'objet d'une provision pour risques.

Les pénalités de retard ou de performance sont comptabilisées en diminution du chiffre d'affaires.

Les pertes à terminaison sont constatées pour leur totalité dès lors qu'elles sont probables.

2.21. ACTIFS ET PASSIFS DE CONTRATS

Pour chaque contrat à l'avancement, le Groupe détermine le montant cumulé des coûts encourus à chaque clôture, majoré des marges constatées et diminué du montant des facturations intermédiaires ainsi que des éventuelles pertes à terminaison constatées. Si ce montant est positif, il est inscrit à l'actif sous la rubrique «actifs de contrats». S'il est négatif, il est inscrit au passif sous la rubrique «passifs de contrats».

Pour les contrats à l'achèvement en cours d'exécution, l'ensemble des avances et acomptes facturés est inscrit au passif sous la rubrique «passifs de contrats».

Lorsque les coûts totaux estimés du projet dépassent le prix de vente attendu, une perte à terminaison est comptabilisée d'abord en diminution des actifs de contrat puis en provision.

2.22. STOCKS ET TRAVAUX EN COURS (HORS ACTIFS ET PASSIFS DE CONTRAT)

Les stocks et travaux en cours (hors actifs et passifs de contrat) sont évalués à leur coût d'acquisition, déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré, ou de production.

Ils sont, le cas échéant, dépréciés afin de les ramener à leur valeur nette probable de réalisation.

2.23. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués des liquidités immédiatement disponibles et des placements court terme. Ils comprennent la trésorerie en banque, la caisse, les dépôts à terme, à capital garanti à tout moment, et soumis à un risque négligeable de changement de valeur, ainsi que des OPCVM monétaires.

2.24. PROVISIONS

Conformément à la norme IAS 37 «Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels», une provision est comptabilisée lorsqu'il existe, pour le Groupe, une obligation actuelle, juridique ou implicite à l'égard d'un tiers, résultant d'un événement passé et dont il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources pouvant être estimée de manière fiable, sans contrepartie attendue. Le montant figurant en provision correspond à la meilleure estimation qu'il est probable que le Groupe doit supporter pour éteindre son obligation.

Les obligations liées aux contrats en cours d'exécution sont prises en compte dans l'évaluation de la marge à terminaison et figurent par conséquent dans les rubriques «Actifs de contrats» ou «Passifs de contrats».

À la date d'achèvement du contrat, ces obligations sont comptabilisées au passif en tant qu'éléments distincts, sur la ligne «Provisions courantes».

Les obligations résultant de transactions autres que les contrats sont directement comptabilisées dans les provisions dès qu'elles répondent aux critères précités.

Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont évaluées à leur valeur actuelle.

Les litiges connus dans lesquels des sociétés du Groupe pourraient être impliquées ont fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes et, après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques connus.

Les provisions sont détaillées en note 6.23.

2.25. ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RETRAITES

En accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel il est implanté, le Groupe participe à des régimes de retraites. Pour les régimes

de base et autres régimes à cotisations définies, le Groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le Groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

Pour les régimes à prestations définies, les provisions sont déterminées de la façon suivante:

- la méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés («projected unit credit method») qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs le cas échéant ;
- les écarts actuariels nets des effets d'impôts différés sont reconnus immédiatement par contrepartie des capitaux propres, dans les autres éléments de l'état du résultat global, conformément à IAS 19 – Avantages au personnel.

La charge de l'exercice, correspondant au coût des services rendus et des services passés (lorsqu'une modification de régime intervient), ainsi qu'au résultat lié aux réductions ou liquidations de régimes de retraite, est comptabilisée en résultat opérationnel.

L'effet lié à la désactualisation de l'engagement, net du rendement attendu des actifs des plans concernés, est porté en résultat financier.

2.26. PROVISION POUR MÉDAILLES DU TRAVAIL

La provision concernant les primes versées à l'occasion de la remise de médailles du travail est calculée en retenant pour référence la norme IAS 19, en intégrant l'ensemble des échelons des médailles. Son évaluation est effectuée, pour les salariés présents à la date de clôture, sur la base d'hypothèses actuarielles, tenant compte notamment de l'ancienneté, de l'espérance de vie et du taux de rotation du personnel. L'effet de la variation des hypothèses actuarielles est comptabilisé en résultat de la période.

2.27. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Certains salariés du groupe bénéficient d'éléments de rémunération fondés sur des actions. Pour chaque élément, le Groupe détermine si cette rémunération est appelée à se régler par des instruments de capitaux propres ou par de la trésorerie.

Dans le premier cas, les services sont comptabilisés en charges de personnel (dans la ligne «Autres produits et charges opérationnels») en contrepartie des réserves consolidées au fur et à mesure de la période d'acquisition des instruments de capitaux propres, pour un montant égal à la juste valeur des éléments de capitaux propres en date d'attribution. Les éléments non acquis ne sont pas comptabilisés.

Dans le second cas, les services sont comptabilisés en charges de personnel (dans la ligne «Autres produits et charges opérationnels») au fur et à mesure de la période d'acquisition pour un montant égal à la juste valeur des instruments financiers en date de clôture, en contrepartie d'un passif (présenté en «dettes diverses» en «autres passifs non courants»). Les instruments financiers non acquis ne sont pas comptabilisés.

Les impacts chiffrés pour l'exercice 2018 sont détaillés en note 6.5.

2.28. IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

Les impôts sur les résultats comprennent la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé, calculés conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où ces résultats sont taxables.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés en résultat, ou en capitaux propres si ces impôts concernent des éléments enregistrés directement en capitaux propres. Les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans les capitaux propres ou le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est adopté ou quasi adopté, suivant le mode de comptabilisation initial des impôts différés correspondants.

La charge (le produit) d'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du résultat imposable de la période, déterminé en utilisant les taux d'impôt adoptés à la date de clôture.

Traitement de la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) et de l'IRAP

Le Groupe considère que la valeur ajoutée, base de calcul de la CVAE pour les entreprises françaises et de l'IRAP pour les entreprises italiennes, est un agrégat intermédiaire de résultat net. Il comptabilise donc la CVAE et l'IRAP comme un impôt sur les résultats.

Traitement des différents crédits d'impôt liés à la recherche et à la propriété intellectuelle

Le Groupe analyse chaque dispositif pour déterminer s'il s'assimile à une subvention, comptabilisée selon IAS 20 dans le résultat opérationnel courant, ou à une moindre taxation des profits rattachables à la propriété intellectuelle, alors comptabilisée en impôts selon IAS 12.

Imposition différée

L'impôt différé résulte, d'une part, des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales et, d'autre part, des déficits reportables. Cependant, aucun impôt différé n'est constaté au titre des différences temporelles générées par:

- un écart d'acquisition non déductible fiscalement ;
- la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale) à la date de transaction ;
- des participations dans des filiales, coentreprises et entreprises associées dès lors que le Groupe contrôle la date à laquelle les différences temporelles s'inverseront et qu'il est probable que ces différences ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que dans la mesure où les prévisions de résultat à moyen terme confèrent à la société concernée une assurance raisonnable de récupération. La comptabilisation est également faite à concurrence des passifs d'impôts différés. Le Groupe veille à assurer l'homogénéité entre les prévisions utilisées dans le cadre de cet exercice et celles retenues pour les tests de dépréciation.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés si l'entité possède un droit légal de compenser les impôts courants actifs et passifs et si les actifs et passifs d'impôts différés relèvent d'impôts levés par la même autorité de taxation.

3. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'investissement industriel mondial, principal moteur de l'activité commerciale du Groupe, s'est contracté en 2018, dans un environnement macro-économique marqué par la recrudescence des tensions géopolitiques. Cette situation est reflétée notamment dans la politique de sanctions américaine, par les prémices d'une guerre commerciale entre les grandes puissances au travers de l'implémentation de nouveaux droits de douane, et par la nervosité croissante des marchés financiers, qui limitent les capacités de financement de certains acteurs.

Le Groupe est pourtant parvenu, pour la seconde année consécutive, à franchir la barre des 2 milliards d'enregistrement de commandes. Cette performance s'appuie notamment sur la progression du secteur de la logistique, en forte croissance, mais témoigne également d'un portefeuille équilibré et diversifié. Le Groupe termine ainsi l'année avec un carnet de commandes de 1 543 M€, proche de son record historique (1 556 M€), qui lui donne une excellente visibilité sur l'activité de 2019.

Les résultats du Groupe pour l'exercice 2018 sont en revanche en retrait, malgré la progression du chiffre d'affaires. Ces résultats reflètent des difficultés rencontrées dans la réalisation de contrats, notamment dans les domaines du métal, de l'automobile et de l'énergie, qui ont pesé sur la profitabilité du Groupe.

4. COMPARABILITÉ DES EXERCICES

4.1. FINALISATION DU BILAN D'OUVERTURE DE FIVES SYLEPS

Le Groupe a finalisé l'évaluation des actifs et passifs de la société Fives Syleps et de sa filiale Fives Syleps Robotics, acquises en juillet 2017. Cela a conduit à une révision du bilan d'ouverture menant à une augmentation du goodwill de 0,4 M€ en contrepartie des postes Actifs de contrats (-0,5 M€) et impôts différés actifs (+0,1 M€).

4.2. NOUVELLES NORMES APPLICABLES

Les modalités de transition sont décrites de manière détaillée en note 2.2.

L'impact principal d'IFRS 15 concerne la présentation du bilan:

Les avances et acomptes pour les obligations à l'achèvement sont désormais présentés en «Passifs de contrats». Ceux-ci étaient précédemment comptabilisés en «Autre passifs courants». Un reclassement de 46,7 M€ du bilan comparatif au 31 décembre 2017 a été opéré à ce titre.

Le Groupe présente les factures émises et encore soumises à une réception formelle du client dans les actifs de contrats. Ces montants étaient précédemment présentés en créances clients. Le reclassement opéré dans le bilan comparatif au 31 décembre 2017 représente une augmentation des actifs de contrat de 15,5 M€, et une diminution des créances clients du même montant.

Les impacts d'IFRS 16 sont les suivants :

Les principaux impacts sur le bilan au 1^{er} janvier 2018 de l'adoption de la norme sont les suivants :

- Droits d'utilisation: 46,5 M€, présentés en immobilisations corporelles ;
- Passifs locatifs: 46,0 M€, présentés en dettes financières et passifs locatifs.

Si le Groupe n'avait pas adopté la norme IFRS 16, le compte de résultat 2018 aurait été modifié de la manière suivante :

ROC:	-1,3 M€
Résultat financier:	+2,2 M€
Résultat net (après impôt):	+0,6 M€

De même, la capacité d'autofinancement aurait été réduite de 15,9 M€ et le flux net de financement augmenté de 15,9 M€.

5. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

La liste des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2018 figure en note 6.32.

5.1. CESSIION DE FIVES STEIN MANUFACTURING

Le 31 décembre 2018, le Groupe a finalisé la cession de la société Fives Stein Manufacturing, société qui exploitait un atelier au sein du pôle Métal.

Le prix de vente est de 0,5 M€. La moins-value occasionnée est de - 3,4 M€. Elle est comptabilisée dans la ligne «Frais d'acquisition et résultat de cessions».

6. NOTES EXPLICATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS (en milliers d'euros)

6.1. INFORMATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

Les secteurs opérationnels du Groupe sont les suivants :

Automobile: La division conçoit, réalise et installe des équipements, systèmes d'usinage, systèmes automatisés de production et systèmes de remplissage destinés principalement à l'industrie automobile.

Logistique: La division conçoit des systèmes automatisés de tri destinés aux postes et aux sociétés de messagerie et de transport, ainsi qu'aux acteurs du e-commerce. Elle offre également des solutions de gestion automatisée des entrepôts, à destination notamment du secteur de la distribution.

Ciment: L'offre de la division ciment s'étend de la fourniture d'équipements de procédés isolés, tels les brûleurs, les broyeurs, les séparateurs de matière (à destination des industries du ciment et des minéraux), aux ateliers de broyage et cimenteries clés en main.

Énergie: La division conçoit et réalise différents équipements industriels dans le domaine de l'énergie, en particulier sur les segments des systèmes de combustion industrielle haute performance, des équipements de production et de finition de tubes, des équipements cryogéniques pour le traitement des hydrocarbures et la séparation d'air, ainsi que de la bioénergie et du sucre. Par ailleurs, sur le segment de la tuyauterie nucléaire, le Groupe intervient, principalement en France, sur des contrats de maintenance, ainsi que sur certains projets de constructions neuves.

Métal: La division métal développe des procédés et fournit des équipements destinés principalement à la production d'aluminium, d'acier plat et de verre. Concernant l'aluminium, les équipements proposés couvrent les procédés clés de fabrication de l'aluminium primaire répartis dans les secteurs carbones, électrolyse et fonderie de l'aluminerie. Dans le domaine de l'acier, le Groupe, qui possède une double expertise mécanique et thermique, fournit des laminoirs, des fours de réchauffage de grande capacité, ainsi que des lignes de traitement de la bande d'acier. La division intervient également dans le secteur du verre où le Groupe fournit des lignes de production de verre creux et de verre plat, comprenant l'ensemble des équipements des sections fusion et étenderie.

Aéronautique et industrie: La division aéronautique et industrie propose des solutions d'usinage de pièces complexes de grande dimension et de dépose de composites, à destination de l'aéronautique et des secteurs minier et des hydrocarbures notamment. Elle propose par ailleurs des solutions de maintenance industrielle préventive et corrective.

Autres: Activités de holdings, ou communes aux autres activités.

Information par secteur opérationnel

	2018	2017
Automobile	328 073	330 919
Logistique	519 563	420 307
Ciment	144 491	75 529
Énergie	415 653	445 113
Métal	363 425	584 753
Aéronautique et industrie	227 158	255 901
Autres	4 477	4 433
Total enregistrements de commandes	2 002 840	2 116 955
Automobile	181 585	196 920
Logistique	451 294	319 761
Ciment	137 546	113 004
Énergie	239 294	215 843
Métal	361 846	438 314
Aéronautique et industrie	167 249	189 491
Autres	5 045	3 250
Total carnet de commandes	1 543 860	1 476 583
Automobile	347 408	376 274
Logistique	395 932	299 803
Ciment	116 896	211 721
Énergie	393 957	399 142
Métal	442 934	318 738
Aéronautique et industrie	251 465	278 676
Autres	1 919	11 699
Total chiffre d'affaires	1 950 511	1 896 053
Automobile	13 369	21 638
Logistique	31 209	26 765
Ciment	4 943	18 817
Énergie	(5 936)	6 565
Métal	(43)	24 534
Aéronautique et industrie	(10 538)	(4 375)
Autres	(5 687)	(7 504)
Total résultat opérationnel courant	27 317	86 440
Automobile	20 671	28 074
Logistique	37 738	29 862
Ciment	7 355	19 936
Énergie	10 421	20 636
Métal	10 647	31 673
Aéronautique et industrie	5 855	10 824
Autres	1 340	(5 980)
EBITDA (*)	94 027	135 025

*L'EBITDA est défini comme le résultat opérationnel courant avant dotations aux amortissements (voir note 6.6) et rémunérations fondées sur des actions dont le dénouement est prévu en actions (voir note 6.5)

La répartition des actifs par secteur opérationnel se présente ainsi:

31.12.18	Automobile	Logistique	Ciment	Énergie	Métal	Aéro. et industrie	Autres	Total
Écart d'acquisition	26 030	37 573	1 844	77 662	34 382	71 760		249 251
Immobilisations corporelles et incorporelles	92 334	23 600	12 751	46 122	72 709	44 553	9 240	301 309
Total actifs sectoriels	118 364	61 173	14 595	123 784	107 091	116 313	9 240	550 560
Autres actifs								1 119 706
Total actif								1 670 266

31.12.17	Automobile	Logistique	Ciment	Énergie	Métal	Aéro. et industrie	Autres	Total
Écart d'acquisition	25 050	37 573	1 844	73 994	34 382	68 512		241 355
Immobilisations corporelles et incorporelles	50 673	33 477	7 146	76 499	42 682	61 712	10 269	282 458
Total actifs sectoriels	75 723	71 050	8 990	150 493	77 064	130 224	10 269	523 813
Autres actifs								1 050 374
Total actif								1 574 187

6.2. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires se ventile comme suit:

	2018	2017
Chiffre d'affaires reconnu à l'avancement	1 512 922	1 436 925
Chiffre d'affaires reconnu à l'achèvement	437 589	459 128
Total	1 950 511	1 896 053

Chiffre d'affaires par zone de destination

	2018	2017
Europe	706 433	679 335
Afrique et Moyen-Orient	286 509	297 282
Amérique	586 510	561 791
Asie et Océanie	371 059	357 645
Total	1 950 511	1 896 053

Chiffre d'affaires par zone d'origine

	2018	2017
Europe	1 186 574	1 173 274
Afrique et Moyen-Orient	31 043	27 556
Amérique	515 041	487 394
Asie et Océanie	217 853	207 829
Total	1 950 511	1 896 053

Information relative aux principaux clients

Sur la base du chiffre d'affaires cumulé des deux derniers exercices, aucun client du Groupe n'a représenté plus de 5%.

6.3. CHARGES DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

Charges de personnel

	2018	2017
Charges de personnel	548 110	574 952
Effectif total à fin de période	8 658	8 666

Effectifs à fin de période

Par catégorie	2018	2017
Ingénieurs et cadres	3 905	3 863
Agents de maîtrise et employés	3 038	3 124
Ouvriers	1 715	1 679
Total	8 658	8 666

Par type de contrat	2018	2017
CDI	8 087	8 126
CDD	318	329
Contrats en alternance et stages	253	211
Total	8 658	8 666

6.4. FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

	2018	2017
Frais de recherche et développement bruts	(34 116)	(34 939)
Crédits d'impôt recherche et subventions reçues	10 283	7 318
Total	(23 833)	(27 621)

6.5. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

	2018	2017
Variation de dettes d'earn-out		28 576
Rémunération fondée sur des actions		
- dénouement prévu en actions	(2 514)	
- dénouement prévu en trésorerie	(300)	
Autres	(5 845)	(3 699)
Total	(8 659)	24 877

En 2018, le Groupe a fait bénéficier ses salariés d'un plan de rémunération à long terme fondé sur les actions de l'entité parente du Groupe. Ce plan est composé d'actions gratuites et de performance pour les salariés français et d'un plan « miroir » pour les salariés étrangers.

6.6. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS INCLUSES DANS LE RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT

Le résultat opérationnel courant inclut les dotations aux amortissements d'immobilisations suivantes:

	2018	2017
Inclus dans le coût des ventes	(17 092)	(16 985)
Inclus dans les frais généraux et les autres éléments opérationnels	(24 997)	(9 090)
Amortissements des incorporels liés aux acquisitions	(22 109)	(22 510)
Total	(64 198)	(48 585)

Les dotations liées à l'application de la norme IFRS 16 à compter du 1^{er} janvier 2018 s'élèvent à 14,7 M€ au 31 décembre 2018. Elles sont incluses dans les frais généraux.

6.7. COÛTS DE RESTRUCTURATION

Ce poste comprend les coûts encourus au titre des différents plans d'économie et de restructuration du groupe.

6.8. RÉSULTATS DE CESSIONS ET FRAIS D'ACQUISITIONS

	2018	2017
Résultat de cessions	(1 930)	(78)
dont: cession Fives Stein Manufacturing (note 5.1)	(3 245)	
cessions courantes	1 315	(78)
Frais d'acquisitions	(316)	(394)
Total	(2 246)	(472)

6.9. RÉSULTAT FINANCIER

Coût de l'endettement financier net

	2018	2017
Charges financières:		
- sur dettes bancaires brutes	(5 364)	(4 292)
- sur passifs locatifs	(2 155)	(15)
Autres charges d'intérêt	(806)	(900)
Étalement des frais d'émission	(1 040)	(790)
Charges d'intérêts et charges assimilées	(9 365)	(5 997)
Produits d'intérêts et produits assimilés	1 138	1 154
Total	(8 228)	(4 843)

Le poste étalement des frais d'émissions comprend le passage en charges des frais d'émissions relatifs à la ligne de crédit renouvelable négociée en 2014 et l'étalement des frais d'émission de la nouvelle ligne souscrite durant la période (cf. note 6.23).

Le Groupe ayant adopté la méthode rétrospective modifiée pour l'adoption d'IFRS 16, la ligne «charges financières sur passifs locatifs» concerne les contrats de crédit-baux en 2017 et l'ensemble des locations retraitées selon IFRS 16 en 2018. Sans l'adoption d'IFRS 16, la charge 2018 aurait été de 20 K€.

Autres produits et charges financiers

	2018	2017
Revenus des participations	187	176
Résultat de change	7 453	(28 787)
- Profits (pertes) de change	7 695	(25 946)
- Effet de terme des instruments dérivés de couverture de change et swap points	(242)	(2 841)
Charges financières sur retraites et avantages assimilés	(1 022)	(1 146)
Dotation nette aux provisions financières	(103)	(88)
Charges de désactualisation	(568)	(9 224)
Autres éléments financiers	(767)	(136)
Total	5 179	(39 206)

Le résultat financier du Groupe intègre un effet de change latent lié à la variation des parités euro/dollar et euro/livre sterling sur le solde non couvert (du fait de leur maturité longue) des emprunts en dollars souscrits par Fives et des prêts intragroupe en devises consentis par Fives:

- en dollars à ses filiales américaines, notamment dans le cadre de la structuration des acquisitions des sous-groupes Fives Bronx en 2010, Fives Machining Systems en 2013 et Fives Lund en 2015;
- en livres sterling à Fives UK Holding Ltd, dans le cadre du transfert à cette entité des sociétés anglaises initié fin 2012.

Les montants de ces prêts sont détaillés en note 6.26 au paragraphe «Risque de change».

Les charges de désactualisation sont liées à la désactualisation des passifs financiers de rachat des minoritaires. En 2017, il s'agissait principalement de la désactualisation et de la réestimation de passifs financiers relatifs à des earn-out.

6.10. IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

Analyse de la charge d'impôt

	2018	2017
CVAE et IRAP	(5 774)	(6 247)
Impôt exigible	(17 146)	(21 108)
Sous-total impôt exigible	(22 920)	(27 355)
Impôt différé	4 387	(2 843)
Total	(18 534)	(30 198)

Taux effectif d'impôt

	2018	2017
Résultat avant impôt	14 877	40 118
Taux d'impôt de la maison mère	28,00%	34,43%
Charge (produit) d'impôt théorique	(4 166)	(13 812)
Incidence:		
Différences de taux	(1 709)	4 069
Variation des impôts différés actifs non reconnus et pertes non activées	(9 574)	(9 969)
Changements de taux d'impôt et de révision des bases	(2 153)	(9 912)
Différences permanentes et autres éléments	3 194	3 761
(Charge)/produit d'impôt	(14 408)	(25 864)
Taux d'impôt effectif	96,84%	64,47%
Effet de la CVAE et de l'IRAP	(4 126)	(4 334)
(Charge)/produit d'impôt constaté	(18 534)	(30 198)

Impôt exigible des sociétés françaises

Fives et les filiales françaises détenues directement ou indirectement à plus de 95% font partie du périmètre d'intégration fiscale formé depuis le 1^{er} janvier 2013 par Novafives, société mère de Fives (listé en note 6.32). L'économie d'impôt résultant de la compensation des résultats fiscaux déficitaires avec les résultats fiscaux des sociétés bénéficiaires pour le calcul de l'impôt intégré est constatée dans les comptes de Novafives. En conséquence, dans les comptes consolidés de Fives, la recouvrabilité des impôts différés est appréciée individuellement pour chaque société et les déficits des sociétés intégrées ne sont pas reconnus.

Groupes d'intégration fiscale

Le Groupe déclare ses résultats au sein d'intégrations fiscales aux États-Unis et en Italie ; l'effet pratique est de considérer l'ensemble des entités membre d'une intégration comme une seule entité fiscale. Le Groupe utilise également le mécanisme du group relief en Grande-Bretagne qui permet la compensation des gains et pertes entre entités faisant partie d'un même groupe durant un exercice fiscal.

Impôts différés

Les modalités de compensation sont détaillées en note 2.28.

Les actifs d'impôts différés sont reconnus lorsque leurs perspectives d'utilisation présentent une probabilité de recouvrement suffisante.

Le montant net des actifs et passifs d'impôts différés se décompose comme suit:

	31.12.17		Var. constatée en résultat	Var. constatée en situation nette	Périmètre	Écarts de conv. et autres	31.12.18	
	Impôts différés actif	Impôts différés passif					Impôts différés actif	Impôts différés passif
Provisions pour engagements de retraite	11 550		(817)	448	(114)	(29)	11 037	
Déficits fiscaux reportables	15 186		7 482			1 737	24 406	
Réévaluations ⁽¹⁾	8 290	(27 643)	1 888		(37)	(2 162)	5 239	(24 902)
Autres différences temporaires	21 388	(4 348)	(3 240)	278	(220)	1 070	21 954	(7 026)
Impôts différés actif (passif) bruts	56 414	(31 991)	5 313	726	(371)	616	62 637	(31 929)
Limitation des impôts différés actifs	(1 767)		(926)		147	23	(2 523)	
Compensation	(22 418)	22 418					(24 107)	24 107
Impôts différés actifs reconnus	32 229	(9 573)	4 387	726	(224)	639	36 006	(7 822)
Impôts différés nets	22 656						28 184	

⁽¹⁾ Principalement relatif aux revalorisations constatées dans le cadre de l'exercice d'allocation du prix d'acquisition de FL Investco en 2013 et à l'amortissement fiscal des écarts d'acquisition aux États-Unis

6.11. QUOTE-PART DE RÉSULTAT DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

La société AddUp, joint-venture détenue à 50% par Fives et à 50% par Michelin, a été créée en 2016 dans l'objectif de développer et commercialiser à l'échelle mondiale des machines et des ateliers de production industriels via la technologie de « fabrication additive métallique » (communément appelée impression 3D Métal). Elle est consolidée par mise en équivalence. Le démarrage de cette société s'est accompagné d'un investissement important, qui se poursuivra encore quelques années (de façon moins soutenue toutefois) avant qu'elle n'atteigne son point d'équilibre. Sa contribution au résultat net 2018 du Groupe est donc, comme en 2017, une perte, présentée sur la ligne « quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence ».

6.12. ÉCARTS D'ACQUISITION

	31.12.17 Net	Variation de périmètre	Transfert	Variation de change et autres	31.12.18 Net
Automobile	25 050			980	26 030
Logistique	37 573				37 573
Ciment	1 844				1 844
Énergie	73 994			3 668	77 662
Métal	34 382				34 382
Aéronautique et industrie	68 512			3 248	71 760
Total	241 355			7 896	249 251

Conformément à la norme IAS 36, un test de perte de valeur a été réalisé au 31 décembre 2018 au niveau de l'UGT que représente chaque secteur.

Les hypothèses suivantes ont été retenues:

- plan moyen terme 2019-2022 ;
- taux de croissance de la valeur terminale: 2% (identique à l'hypothèse du test de l'exercice 2017) ;
- taux d'actualisation: 10% (identique à l'hypothèse du test de l'exercice 2017).

Le test n'a pas conduit à constater de pertes de valeurs au 31 décembre 2018.

Analyse de sensibilité

UGT Aéronautique et Industrie:

- sensibilité au taux d'actualisation: une hausse du taux d'actualisation de 1% entraînerait une perte de valeur de 12 M€ ;
- sensibilité au taux de croissance de long terme: un taux de croissance de 1% entraînerait une perte de valeur de 7 M€ ;
- sensibilité aux flux de trésorerie de long terme retenus: une baisse de 10% des flux terminaux entraînerait une perte de valeur de 6 M€.

Autres UGT:

- sensibilité au taux d'actualisation: une hausse du taux d'actualisation de 1% ne modifierait pas les conclusions de l'analyse ;
- sensibilité au taux de croissance de long terme: une croissance de long terme de 1% ne modifierait pas les conclusions de l'analyse ;
- sensibilité aux flux de trésorerie de long terme retenus: une baisse de 10% des flux de trésorerie de long terme ne réduirait pas la juste valeur de ces UGT à un niveau inférieur à leur valeur comptable.

6.13. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'évolution de la valeur des immobilisations incorporelles s'analyse comme suit:

	31.12.18			31.12.17		
	Brut	Amort. / Dépréc.	Net	Brut	Amort. / Dépréc.	Net
Technologies et R&D acquises	107 938	(61 679)	46 259	104 272	(49 944)	54 327
Marques acquises	25 530	(23 843)	1 687	24 532	(18 125)	6 407
Relations clients, carnet de commandes et autres acquis	71 157	(57 878)	13 280	68 768	(48 409)	20 359
Cessions, brevets et licences	47 910	(33 762)	14 148	44 510	(29 586)	14 924
Autres immobilisations incorporelles	21 824	(12 658)	9 166	19 085	(11 921)	7 164
Total	274 361	(189 821)	84 539	261 167	(157 986)	103 181

Au 31 décembre 2018, l'évolution de la valeur des immobilisations incorporelles s'analyse comme suit:

	Brut	Amort./ Dépréc.	Net
Solde au 31.12.17	261 167	(157 986)	103 181
Acquisitions	7 349		7 349
Sorties et cessions	(855)	827	(28)
Dotations aux amortissements/dépréciations		(27 273)	(27 273)
Reclassements	(121)	(290)	(411)
Variations de périmètre	(135)	83	(52)
Effet des variations de change	6 955	(5 182)	1 773
Solde au 31.12.18	274 361	(189 821)	84 539

Au 31 décembre 2017, l'évolution de la valeur des immobilisations incorporelles s'analysait comme suit:

	Brut	Amort./ Dépréc.	Net
Solde au 31.12.16	262 988	(148 118)	114 870
Acquisitions	8 084		8 084
Sorties et cessions	(1 064)	873	(191)
Dotations aux amortissements / dépréciations		(26 173)	(26 173)
Reclassements	(156)	(60)	(216)
Variations de périmètre	11 750	2 697	14 447
Effet des variations de change	(20 435)	12 795	(7 640)
Solde au 31.12.17	261 167	(157 986)	103 181

6.14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'évolution de la valeur des immobilisations incorporelles s'analyse comme suit:

	31.12.18			31.12.17		
	Brut	Amort./ Dépréc.	Net	Brut	Amort. / Dépréc.	Net
Terrains, aménagements	27 658	(225)	27 433	27 763	(226)	27 537
Constructions	156 815	(82 741)	74 074	154 788	(79 288)	75 500
Installations techniques, matériel et outillages	188 949	(141 603)	47 347	180 268	(133 325)	46 943
Autres immobilisations	62 190	(43 873)	18 317	59 982	(42 011)	17 971
Droits d'utilisation (locations)	63 271	(17 849)	45 422	9 375	(4 621)	4 754
Immobilisations en cours	3 918		3 918	6 268		6 268
Avances sur immobilisations	260		260	304		304
Total	503 061	(286 291)	216 770	438 748	(259 471)	179 277

Au 31 décembre 2018, l'évolution de la valeur des immobilisations corporelles s'analyse comme suit:

	Brut	Amort./ Dépréc.	Net
Solde au 31.12.17	438 748	(259 471)	179 277
Impact IFRS 16 au 1 ^{er} janvier 2018	46 530		46 530
Nouveaux droits d'utilisation sur la période	9 473		9 473
Acquisitions	19 860		19 860
Sorties et cessions	(10 459)	9 919	(540)
Dotations aux amortissements / dépréciations		(38 648)	(38 648)
Reclassements	1 229	(821)	408
Variations de périmètre	(7 199)	5 566	(1 633)
Effet des variations de change	4 878	(2 835)	2 043
Solde au 31.12.18	503 061	(286 291)	216 770

La dotation aux amortissements comprend à hauteur de 14,7 M€ l'amortissement des droits d'utilisation au titre des contrats de location, en application de la nouvelle norme IFRS 16.

Au 31 décembre 2017, l'évolution de la valeur des immobilisations corporelles s'analysait comme suit:

	Brut	Amort./ Dépréc.	Net
Solde au 31.12.16	440 472	(255 489)	184 983
Acquisitions	21 229		21 229
Sorties et cessions	(8 776)	8 233	(543)
Dotations aux amortissements/dépréciations		(23 068)	(23 068)
Reclassements	1 268	(145)	1 123
Changement de méthode	2 272	587	2 859
Effet des variations de change	(17 717)	10 411	(7 306)
Solde au 31.12.17	438 748	(259 471)	179 277

6.15. ACTIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS

La valeur des actifs financiers courants et non courants s'analyse comme suit:

	31.12.18			31.12.17		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Actifs financiers évalués au coût amorti						
Créances rattachées à des participations	286	46 059	46 345	63	10 796	10 859
Autres actifs financiers	1 838	3 429	5 267	1 015	3 851	4 866
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global						
Autres titres de participation		8 570	8 570	3 592	8 534	8 534
Instruments dérivés	1 675		1 675			
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net						
Autres actifs financiers	1 225	1 045	2 270	1 908	1 531	3 439
Titres mis en équivalence		1 575	1 575		3 872	3 872
Actifs financiers	5 024	60 678	65 702	6 578	28 584	35 162

La société AddUp (voir note 6.11) contribue pour un montant de 45,7 M€ aux Créances rattachées à des participations.

La variation de la valeur brute des autres titres de participation inclut une diminution de juste valeur de 881 k€ au 31 décembre 2018 (603 k€ nets d'impôt).

L'échéancier des actifs financiers non courants (hors autres titres et titres mis en équivalence) se présente de la manière suivante au 31 décembre 2018:

	31.12.18		
	Valeur au bilan	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Créances rattachées à des participations	46 059	35 559	10 500
Autres actifs financiers	4 474	2 346	2 127
Total	50 533	37 905	12 627

6.16. STOCKS ET TRAVAUX EN COURS

L'évolution de la valeur des stocks et travaux en cours s'analyse comme suit:

	31.12.18			31.12.17		
	Brut	Dépréc.	Net	Brut	Dépréc.	Net
Matières premières	75 358	(11 619)	63 739	70 960	(13 504)	57 456
Encours de production sur contrats à l'achèvement	94 095	(2 015)	92 080	92 924	(3 014)	89 910
Produits intermédiaires et finis	45 956	(9 630)	36 326	45 782	(11 574)	34 208
Total	215 410	(23 265)	192 145	209 666	(28 092)	181 574

6.17. ACTIFS ET PASSIFS DE CONTRATS

La valeur des actifs et passifs de contrats s'analyse comme suit:

	31.12.18	31.12.17
Contrats à l'avancement		
Actifs de contrats	155 007	145 355
Passifs de contrats	(275 554)	(280 258)
Net	(120 546)	(134 903)
Contrats à l'achèvement		
Passifs de contrats à l'achèvement	(52 753)	(38 094)

6.18. CRÉANCES CLIENTS

Les valeurs brutes et nettes des créances clients se présentent comme suit:

	31.12.18			31.12.17		
	Brut	Dépréc.	Net	Brut	Dépréc.	Net
Total des créances clients	413 850	(7 131)	406 719	430 250	(7 105)	423 145
Total	413 850	(7 131)	406 719	430 250	(7 105)	423 145

L'évolution des dépréciations sur les créances clients peut être analysée comme suit:

	Ouverture	Dotations	Reprises	Écarts de conversion	Autres*	Clôture
2018	(7 105)	(1 912)	1 642	(65)	308	(7 131)
2017	(8 956)	(417)	2 021	343	(96)	(7 105)

* résultant notamment des mouvements de périmètre

La balance âgée des créances clients nettes se présente de la façon suivante au 31 décembre 2018:

	Total	Non Échues	Échues < 30 jours	Échues > 30 jours < 90 jours	Échues > 90 jours
2018	406 719	291 976	61 256	29 749	23 738
2017	423 145	323 281	49 937	30 174	19 753

La politique du Groupe en matière de maîtrise du risque client repose sur les principes suivants:

- vigilance en amont se matérialisant notamment par un processus d'analyse du risque client lors de la phase de sélection du projet et de la remise d'offre ;
- dispositions spécifiques pour les contrats significatifs, avec l'obligation de couverture (risque commercial et/ou politique) en fonction de critères liés à la taille du contrat, à la nature du client, à la catégorie de pays concerné ;
- suivi à intervalle régulier des retards de paiements en phase de réalisation et mise en œuvre dans les meilleurs délais des actions nécessaires à l'encaissement des créances nées.

En raison de la nature des activités exercées par le Groupe, les créances restant impayées au-delà de la date d'échéance contractuelle représentent souvent des montants confirmés par les clients, mais dont le règlement est soumis à l'apurement de certaines réserves soulevées lors de l'inspection des travaux. De telles créances demeurent entièrement recouvrables ; les coûts à supporter au titre de la levée des réserves sont inclus dans la détermination de la marge à terminaison des contrats considérés.

Les provisions pour dépréciation sont évaluées au cas par cas en prenant en considération le risque spécifique de non-recouvrement.

6.19. AUTRES ACTIFS COURANTS

La valeur des autres actifs courants s'analyse comme suit:

	31.12.18	31.12.17
Créances fiscales	68 628	54 974
Avances et acomptes versés	20 301	19 787
Créances diverses	12 442	7 990
Charges constatées d'avance	9 156	8 780
Total	110 527	91 531

6.20. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	31.12.18	31.12.17
Équivalents de trésorerie	6 531	9 999
Disponibilités	141 475	119 970
Total trésorerie et équivalents de trésorerie active	148 006	129 969

Les équivalents de trésorerie sont constitués d'OPCVM monétaires, certificats de dépôts négociables et comptes à terme à échéance de moins de trois mois.

Les disponibilités incluent des comptes courants rémunérés.

Répartition de la trésorerie et équivalents de trésorerie par devise

	Euro	USD	GBP	CNY	JPY	CAD	Autres	Total
Équivalents de trésorerie	130	3 403		18 171	26 064	1 381	2 998	6 531
Disponibilités	77 189	9 136	1 484	18 171	26 064	1 381	8 050	141 475
Total 31.12.18	77 319	12 539	1 484	18 171	26 064	1 381	11 048	148 006
Swaps de change	(41 081)	(17 527)		2 098	48 498	7 545	467	
Total 31.12.18 avant swaps	36 238	(4 988)	1 484	20 269	74 562	8 926	11 515	148 006

Au 31 décembre 2017, la trésorerie se répartissait de la façon suivante:

	Euro	USD	GBP	CNY	JPY	CAD	Autres	Total
Équivalents de trésorerie	114	7 510			670		1 705	9 999
Disponibilités	70 684	8 931	2 347	21 051	5 249	2 889	8 818	119 970
Total 31.12.17	70 798	16 441	2 347	21 051	5 919	2 889	10 523	129 969
Swaps de change	(7 716)	(24 282)	(11 484)	2 197	25 185	13 618	2 482	
Total 31.12.17 avant swaps	63 082	(7 841)	(9 137)	23 248	31 104	16 507	13 005	129 969

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus majoritairement dans des devises majeures et sont disponibles pour le Groupe.

6.21. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE**Trésorerie nette des concours bancaires**

	31.12.18	31.12.17
Équivalents de trésorerie	6 531	9 999
Disponibilités	141 475	119 970
Sous-total trésorerie et équivalents de trésorerie active	148 006	129 969
Concours bancaires courants	(1 079)	(2 508)
Total	146 927	127 461

Besoin en fonds de roulement et provisions courantes

	31.12.18	31.12.17	Variations	
			Liées à l'activité	Autres*
Stocks et travaux en cours	(192 145)	(181 574)	(10 594)	23
Actifs de contrats	(155 007)	(145 355)	(9 652)	
Créances clients	(406 719)	(423 145)	20 040	(3 614)
Autres actifs courants / non courants inclus dans le BFR	(110 836)	(91 626)	(17 829)	(1 381)
Passifs de contrats	328 307	318 352	8 393	1 562
Fournisseurs et comptes rattachés	375 737	349 137	24 154	2 446
Autres passifs courants / non courants inclus dans le BFR	175 840	159 114	19 949	(3 223)
Besoin en fonds de roulement avant provisions courantes	15 177	(15 097)	34 461	(4 187)
Provisions courantes	73 718	79 209	(4 281)	(1 210)
Besoin en fonds de roulement	88 895	64 112	30 180	(5 397)

* résultant principalement des effets de l'application d'IFRS 16, de la revalorisation des sous-jacents en application d'IFRS 9 et de la conversion.

6.22. CAPITAUX PROPRES**Politique de gestion du capital**

Le Groupe gère son capital dans le cadre d'une politique financière prudente et rigoureuse visant à rémunérer de façon satisfaisante les actionnaires. Il n'existe aucun covenant financier faisant intervenir les capitaux propres consolidés du Groupe ni les capitaux propres de la société mère.

Capital social

Le capital social au 31 décembre 2018 est composé de 2 185 612 actions de 47€ de valeur nominale chacune qui ont été entièrement libérées par paiement en numéraire ou par apport en nature; le capital social s'élève ainsi à 102 723 764€.

Actionariat

Le 21 décembre 2017, les principaux actionnaires du Groupe avaient conclu, sous conditions suspensives, un contrat portant sur le transfert de l'intégralité du capital et des droits de vote de la société Novafives SAS, parente directe du Groupe à 100%, directement et indirectement, au profit d'une nouvelle holding, la société Fives Orsay.

L'opération est devenue effective le 29 mai 2018 après obtention notamment de l'accord des autorités gouvernementales compétentes en matière de procédures de contrôle des concentrations et des investissements étrangers.

Distributions

La société n'a distribué aucun dividende sur la période.

6.23. PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES

	31.12.17	Dotations	Utilisations	Reprises sans objet	Écarts de conversion	Autres	31.12.18
Garantie	42 309	21 659	(10 946)	(19 829)	575	1 618	35 386
Litiges sur contrats	3 880	2 438	(785)	(667)	35	(696)	4 205
Pertes futures sur contrats	1 302	2 396	(538)	(298)	4	(936)	1 930
Charges sur commandes terminées	22 573	23 312	(11 711)	(8 452)	13	(1 075)	24 660
Autres provisions pour risques et charges-part courante	9 145	4 905	(4 436)	(1 329)	180	(928)	7 537
Total provisions courantes	79 209	54 710	(28 416)	(30 574)	806	(2 017)	73 718
Retraites	51 502	4 343	(6 742)	(547)	311	368	49 235
Autres avantages postérieurs à l'emploi	6 115	702	(568)	(149)	44	(6)	6 138
Autres provisions - part non courante	6 743	2 255	(4 094)	(718)	25	(28)	4 183
Total provisions non courantes	64 360	7 301	(11 404)	(1 414)	380	333	59 555

Provisions courantes

Les provisions courantes sont pour l'essentiel relatives aux garanties, pertes futures sur contrats à l'achèvement, et litiges sur des contrats terminés. Les provisions pour garanties couvrent l'estimation des coûts futurs à engager durant la période de garantie des commandes, postérieurement à la réception provisoire (ou événement équivalent).

Point d'attention sur la société Fives Nordon :

Cette filiale du Groupe intervient pour le compte de Framatome et dans le cadre d'un groupement momentané d'entreprises solidaires (GMES) sur le chantier de l'EPR de Flamanville. Au-delà de la complexité technique, ce chantier se caractérise notamment par une forte contrainte réglementaire, une constante évolution des normes et standards applicables, et une multiplicité et diversité d'intervenants (qu'il s'agisse d'acteurs industriels ou d'autorités de contrôle).

En décembre 2018, le GMES a reçu une réclamation de la part de son client, Framatome, portant notamment sur la prise en charge de coûts afférents à la mise en conformité de diverses soudures du circuit secondaire principal de l'EPR de Flamanville. Le GMES considère que cette réclamation est infondée dans son principe et, en conséquence, a fait part de sa réponse à Framatome le 4 mars 2019, en mettant notamment en avant, outre le respect de ses obligations et l'opposabilité des dispositions contractuelles, certaines défaillances de son client, parmi lesquelles la non-transmission au GMES des spécifications dites « d'exclusion de rupture » (lesquelles nécessitent le respect de certains standards consistant en un renforcement des exigences de conception, de fabrication, et de suivi en service) et que le GMES n'a donc pu intégrer dans la réalisation des soudures.

Considérant au terme de son analyse technique et contractuelle la réclamation de Framatome infondée, Fives Nordon n'a constitué aucune provision dans ses comptes.

Provisions non courantes

Les provisions non courantes incluent pour l'essentiel les provisions pour restructuration, pour avantages au personnel (notamment le TFR en Italie et les médailles du travail en France) et les provisions pour litiges autres que ceux afférents aux contrats.

La provision pour engagements de retraite concerne les régimes à prestations définies en vigueur dans le Groupe, à savoir :

- les indemnités de départ à la retraite françaises et japonaises ;
- les régimes de retraites complémentaires ; les régimes anglais, américain, allemand et français sont fermés et les droits acquis ont été cristallisés à la date de fermeture.

Hypothèses actuarielles

31.12.18	France	Royaume-Uni	États-Unis	Japon	Allemagne	Inde
Taux d'actualisation	1,7%	2,9 - 3%	3,9%	0,3%	1,8%	7,3 - 7,7%
Taux de rendement attendu des actifs du régime	NA	2,9 - 3%	NA	NA	NA	7,3 - 7,5%
Taux d'augmentation des salaires	1,7%	NA	NA	2%	NA	5 - 8,5%

31.12.17	France	Royaume-Uni	États-Unis	Japon	Allemagne	Inde
Taux d'actualisation	1,5%	2,4 - 2,7%	3,3%	0,3%	1,7%	7,2 - 7,7%
Taux de rendement attendu des actifs du régime	NA	2,4 - 2,7%	NA	NA	NA	7,0 - 7,2%
Taux d'augmentation des salaires	1,5%	NA	NA	2%	NA	5 - 8,5%

La valeur actuelle totale des obligations futures (« Defined Benefit Obligation ») s'élève à 91 844 k€ au 31 décembre 2018. Compte tenu de la juste valeur des actifs de couverture des différents régimes au 31 décembre 2018, l'engagement net à cette date s'établit à 49 235 k€.

Le résultat de la période correspond au coût des services rendus, à l'effet de « désactualisation » de l'engagement net du rendement attendu des actifs et à l'amortissement des services passés. Globalement, les charges et les variations de provisions pour engagements et indemnités de retraite conduisent à une charge nette pour l'exercice de 2 726 k€, comptabilisée dans le résultat opérationnel courant à hauteur de 1 704 k€ (charge), et dans le résultat financier à hauteur de 1 022 k€ (charge).

Par ailleurs, le montant des écarts actuariels générés sur la période et comptabilisés directement en autres éléments du résultat global s'élève à (924) k€, hors effet d'impôt.

	Engagements de retraite au 31/12/2018						Total
	France	États-Unis	Royaume-Uni	Zone euro	Japon	Inde	
VARIATION DE LA VALEUR ACTUALISÉE DE L'OBLIGATION							
Valeur actualisée de l'obligation au 1 ^{er} janvier 2018	25 102	7 158	59 841	4 352	1 410	563	98 427
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 603		242	18	202	36	2 102
Effet de l'actualisation	367	223	1 563	86		4	2 242
Cotisations versées par les salariés							
Modification de plan							
Réduction / Liquidation de régime	(361)		(242)				(603)
Entrée / Sortie de périmètre	(577)					(0)	(577)
Prestations payées	(2 307)	(682)	(2 604)	(1 541)	(209)		(7 343)
Nouveaux écarts actuariels	560	(96)	(2 853)	17		12	(2 360)
Écart de change et autres	(5)	322	(446)	2	100	(17)	(43)
Valeur actualisée de l'obligation au 31.12.18	24 382	6 924	55 501	2 934	1 504	598	91 844
VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES ACTIFS DU RÉGIME							
Juste valeur des actifs du régime au 1 ^{er} janvier 2018			45 724	747		454	46 925
Rendement réel des actifs du régime			(2 029)	(47)		12	(2 064)
Cotisations versées par l'employeur			1 593			17	1 610
Cotisations versées par les salariés							
Réduction / Liquidation de régime			(242)			37	(205)
Entrée / Sortie de périmètre							
Prestations versées par le régime			(2 604)	(700)			(3 304)
Écart de change et autres			(337)			(15)	(352)
Juste valeur des actifs du régime au 31.12.18			42 104	0		505	42 609
COMPOSANTES DES MONTANTS INSCRITS DANS LES COMPTES							
Excédent des obligations de retraite sur la valeur des fonds	24 382	6 924	13 397	2 934	1 504	93	49 235
Montant net comptabilisé en provision au 31.12.18	24 382	6 924	13 397	2 934	1 504	93	49 235
COMPOSANTES DE LA CHARGE PÉRIODIQUE NETTE COMPTABILISÉE EN 2018							
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 603		242	18	202	36	2 102
Effet de l'actualisation	367	223	1 563	86		4	2 242
Rendement attendu des actifs du régime			(1 208)			(12)	(1 220)
(Gain)/Perte liée à une réduction ou une liquidation de régime	(361)					(37)	(398)
Charge périodique nette comptabilisée en 2018	1 609	223	597	104	202	(9)	2 726
VARIATION DE LA PROVISION POUR RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES CONSENTIS							
Provision au bilan au 1 ^{er} janvier 2018	25 102	7 158	14 117	3 605	1 410	109	51 502
Cotisations versées par l'employeur			(1 593)			(17)	(1 610)
Charge périodique nette comptabilisée	1 609	223	597	104	202	(9)	2 726
Prestations payées directement par l'employeur	(2 307)	(682)		(841)	(209)		(4 039)
Entrée / Sortie de périmètre	(577)						(577)
Écarts actuariels	560	(96)	384	64		12	924
Écart de change et autres	(5)	322	(109)	2	100	(2)	309
Provision au bilan au 31.12.18	24 382	6 924	13 397	2 934	1 504	93	49 235

	Engagements de retraite au 31/12/2017						Total
	France	États-Unis	Royaume-Uni	Zone euro	Japon	Inde	
VARIATION DE LA VALEUR ACTUALISÉE DE L'OBLIGATION							
Valeur actualisée de l'obligation au 1 ^{er} janvier retraitée	24 428	8 978	60 626	3 717	1 499	508	99 756
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 594		244	24	193	62	2 117
Effet de l'actualisation	371	281	1 658	101		31	2 442
Cotisations versées par les salariés							
Modification de plan							
Réduction / Liquidation de régime			(244)				(244)
Entrée de périmètre	1 612						1 612
Prestations payées	(2 344)	(822)	(3 068)	(133)	(150)	(18)	(6 536)
Nouveaux écarts actuariels	(559)	(237)	2 760	413		18	2 395
Écart de change et autres		(1 042)	(2 135)	230	(131)	(37)	(3 116)
Valeur actualisée de l'obligation au 31.12.17	25 102	7 158	59 841	4 352	1 410	563	98 427
VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES ACTIFS DU RÉGIME							
Juste valeur des actifs du régime au 1 ^{er} janvier			45 765			433	46 198
Rendement réel des actifs du régime			3 371			31	3 402
Cotisations versées par l'employeur			1 519			39	1 558
Cotisations versées par les salariés							
Réduction / Liquidation de régime			(244)				(244)
Entrée / Sortie de périmètre							
Prestations versées par le régime			(3 068)			(18)	(3 087)
Écart de change et autres			(1 619)	747		(30)	(902)
Juste valeur des actifs du régime au 31.12.17			45 724	747		454	46 925
COMPOSANTES DES MONTANTS INSCRITS DANS LES COMPTES							
Excédent des obligations de retraite sur la valeur des fonds	25 102	7 158	14 117	3 605	1 410	109	51 502
Montant net comptabilisé en provision au 31.12.17	25 102	7 158	14 117	3 605	1 410	109	51 502
COMPOSANTES DE LA CHARGE PÉRIODIQUE NETTE COMPTABILISÉE EN 2017							
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 594		244	24	193	62	2 117
Effet de l'actualisation	371	281	1 658	101		31	2 442
Rendement attendu des actifs du régime			(1 265)			(31)	(1 296)
(Gain)/Perte liée à une réduction ou une liquidation de régime							
Charge périodique nette comptabilisée en 2017	1 965	281	638	125	193	62	3 264
VARIATION DE LA PROVISION POUR RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES CONSENTIS							
Provision au bilan au 1 ^{er} janvier retraitée	24 428	8 978	14 861	3 717	1 499	75	53 558
Cotisations versées par l'employeur			(1 519)			(39)	(1 558)
Charge périodique nette comptabilisée	1 965	281	638	125	193	62	3 264
Prestations payées directement par l'employeur	(2 344)	(822)		(133)	(150)		(3 449)
Entrée / Sortie de périmètre	1 612						1 612
Écarts actuariels	(559)	(237)	654	413		18	289
Écart de change et autres		(1 042)	(516)	(517)	(131)	(7)	(2 213)
Provision au bilan au 31.12.17	25 102	7 158	14 117	3 605	1 410	109	51 502

Tableau des fonds investis

	2018		2017	
	Montant	%	Montant	%
Actions	34 017	79%	36 819	78%
Obligations et assimilés	6 723	16%	7 594	16%
Monétaire	1 544	4%	2 249	5%
Fonds diversifiés	325	1%	263	1%
Valeur de marché des fonds investis	42 609	100%	46 925	100%

Valeur actuelle des engagements

	31.12.18	31.12.17
Valeur de l'obligation	91 844	98 427
Valeur de marché des fonds investis	(42 609)	(46 925)
Valeur actuelle des engagements	49 235	51 502

Analyse de sensibilité

La valeur actuelle des engagements postérieurs à l'emploi est sensible aux taux d'actualisation. Le tableau ci-dessous présente l'effet d'une baisse de 25 points de base des taux d'actualisation sur la valeur présente de l'engagement :

	2018		2017	
	k€	% du DBO	k€	% du DBO
France	808	3,31%	831	3,38%
États-Unis	114	1,65%	125	1,75%
Royaume-Uni	3 032	5,16%	2 728	4,56%
Allemagne	133	4,52%	131	3,02%
Japon	1	0,07%	1	0,07%
Inde	7	0,56%	7	0,56%

6.24. DETTES FINANCIÈRES COURANTES ET NON COURANTES

	31.12.18			31.12.17		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit	87 945	37 912	125 857	44 977	22 535	67 512
Frais d'émission	(1 629)	(1 629)	(1 629)	(896)	(896)	(896)
Passifs de location	31 459	12 538	43 997	2 564	424	2 988
Autres dettes envers les établissements de crédit		11 337	11 337		6 743	6 743
Intérêts courus et charge d'intérêt anticipée		603	603		256	256
Instruments dérivés passifs		2 864	2 864		1 194	1 194
Autres dettes financières		24 653	24 653		52 878	52 878
Comptes créditeurs de banques		1 078	1 078		2 507	2 507
Total dettes financières	117 775	90 986	208 761	46 645	86 538	133 183

Le poste « Emprunts auprès des établissements de crédit » au 31 décembre 2018 inclut notamment :

- le tirage du prêt à conditions préférentielles souscrit en juin 2018 auprès de la BEI (Banque Européenne d'Investissement), comptabilisé à sa juste valeur pour un montant de 66,8M€.
- Ce contrat de prêt de 80M€ porte sur les efforts de Recherche et Développement (R&D) du Groupe au sein de l'Union Européenne. Il est à taux fixe sur une durée de 10 ans, amortissable après une période de grâce de 3 ans.
- Conformément à IAS 20, la différence entre le nominal du prêt et sa juste valeur est comptabilisée comme une subvention portant sur les dépenses de R&D du Groupe des exercices 2018 à 2021, et étalée sur cette période.
- la ligne de crédit renouvelable à hauteur de 25M€.

Les autres dettes financières correspondent aux montants empruntés dans le cadre de la convention de trésorerie auprès de la maison-mère Novafives.

Variation par nature des dettes financières

	31.12.18	31.12.17	Détails des autres variations									
			Variation incluse dans le flux de financement	Autres variations	Changement de méthode	Périmètre	Conversion	Impact revalo IFRS 9	Nouvelle dette de location	Capitalisation des intérêts au TIE	Charge d'intérêts	
Emprunts auprès des établissements de crédit	125 857	67 512	55 578	2 767								
Frais d'émission	(1 629)	(896)	(1 772)	1 039								1 040
Passifs de location	43 997	2 988	(14 409)	55 419	46 039	(285)		184		9 481		
Autres dettes envers les établissements de crédit	11 337	6 743	4 594									
Autres passifs financiers	24 653	52 878	(28 269)	44				45			(374)	373
Intérêts courus	603	256	(7 600)	7 946				2				7 944
Instruments dérivés passifs	2 864	1 194		1 671				(4)	1 675			
Comptes créditeurs de banques	1 078	2 507										
Total passifs financiers	208 761	133 183	8 122	68 885	46 039	(285)	2 618	1 675	9 481			9 357

Les impacts liés à l'adoption d'IFRS 16 sont détaillés en note 2.2.

Répartition de la dette par taux (avant opération de couverture)

	31.12.18			31.12.17		
	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit	75 076	50 781	125 857	8 716	58 796	67 512
Frais d'émission	(1 629)	(1 629)	(1 629)	(896)	(896)	(896)
Passifs de location	42 495	1 502	43 997	1 201	1 787	2 988
Autres dettes envers les établissements de crédit		11 337	11 337		6 743	6 743
Autres dettes financières		24 653	24 653		52 878	52 878
Intérêts courus	603		603	256		256
Total emprunts et dettes financières	116 545	88 273	204 818	9 277	120 204	129 481

Répartition de la dette par devises

	31.12.18					31.12.17			
	Euros	USD	GBP	Autres	Total	Euros	USD	Autres	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit	71 506	40 752	6 708	6 891	125 857	7 863	51 949	7 700	67 512
Frais d'émission	(1 610)	(21)			(1 631)	(767)	(129)		(896)
Passifs de location	33 993	4 681	754	4 569	43 997	2 555	384	49	2 988
Autres dettes financières	24 653				24 653	52 878			52 878
Autres dettes envers les établissements de crédit	11 337				11 337	6 743			6 743
Intérêts courus	409	186		9	604	97	159		256
Total emprunts et dettes financières	140 288	45 598	7 462	11 469	204 818	69 369	52 363	7 749	129 481

6.25. AUTRES PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS

Autres passifs non courants

Le détail des autres passifs non courants est le suivant :

	31.12.18	31.12.17
Participation	1 953	2 540
Dettes d'acquisition de participations		3 719
Dettes estimées sur complément de prix		535
Dettes diverses	959	1 164
Produits constatés d'avance	10 352	553
Total	13 264	8 511

Autres passifs courants

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	31.12.18	31.12.17
Dettes fiscales et sociales	130 146	123 452
Dettes sur acquisitions d'immobilisations	830	1 519
Dettes d'acquisition de participations	6 132	136
Dettes estimées sur complément de prix	596	499
Dettes diverses	32 507	31 826
Total	170 211	157 432

6.26. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La gestion des risques financiers se fait conformément à la politique de gestion définie par le Président. La responsabilité du recensement et de l'évaluation, ainsi que de la couverture des risques financiers dans le respect de la politique du Groupe, appartient à l'entité opérationnelle concernée. Afin de gérer ses expositions aux risques de marché, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés qui sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur.

À la date d'arrêté, la juste valeur des produits dérivés, sans prise en compte de la décote non significative liée au risque de contrepartie, se répartit de la façon suivante :

	31.12.18		31.12.17	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Instruments dérivés de change				
Rattachés à une couverture de juste valeur	1 675	2 864	3 592	1 194
Non éligibles à la comptabilité de couverture				

Il n'existe pas d'instrument dérivé de couverture du risque de taux au 31 décembre 2018, comme au 31 décembre 2017.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité du Groupe et de chacune de ses filiales est étroitement et périodiquement appréciée par Fives à l'aide des procédures de reporting financier du Groupe.

L'analyse suivante porte sur les engagements contractuels des dettes financières, incluant notamment les intérêts à payer.

Ces flux de trésorerie prévisionnels sont calculés jusqu'à l'échéance contractuelle des dettes auxquelles ils se rattachent. Les intérêts futurs à taux variables sont figés sur la base du dernier coupon fixé pour la période en cours et sur la base des fixings applicables en date d'arrêté pour les flux liés aux échéances ultérieures.

Les flux futurs de trésorerie présentés n'ont pas fait l'objet d'actualisation.

	Valeur bilan	< 1 an	entre 1 et 2 ans	entre 2 et 3 ans	entre 3 et 4 ans	entre 4 et 5 ans	> 5 ans
Instruments financiers non dérivés							
Emprunts auprès des établissements de crédit	137 194	49 249	10 270	2 804	9 988	15 174	49 710
Autres dettes financières	24 653	24 653					
Passifs de location	43 997	12 538	8 993	6 369	4 717	4 158	7 222
Total dettes brutes à long terme	205 845	86 440	19 263	9 173	14 705	19 332	56 932
Frais d'émission	(1 629)	(287)	(274)	(263)	(263)	(540)	
Total dettes à long terme	204 216	86 153	18 988	8 909	14 442	18 791	56 932
Intérêts sur dettes à long terme		5 137	4 609	4 260	3 955	3 497	6 810

Cette analyse exclut les actifs financiers et notamment les postes de trésorerie et équivalents de trésorerie et de créances clients qui s'évaluent respectivement à 148,0M€ et 406,7M€ au 31 décembre 2018. Il est rappelé que le Groupe dispose d'une ligne de crédit renouvelable de 115M€ utilisable à toutes fins jusqu'en décembre 2024. L'utilisation de cette ligne est libre jusqu'à 50M€, et soumise au-delà au test d'un ratio de levier trimestriel, test qui n'a pas trouvé à s'appliquer au cours de l'exercice 2018. Cette ligne est tirée à hauteur de 25M€ au 31 décembre 2018.

Risque de taux d'intérêt

Le prêt de 80M€ auprès de la BEI a été souscrit à taux fixe.

La dette à taux variable de 88,3M€ est inférieure au montant de la trésorerie active de 148,0M€.

La dette à taux variable inscrite au bilan de Fives est constituée, d'une part, des diverses tranches de dette bancaire externe souscrites et d'autre part, de l'encours de dette constitué auprès de Novafives au titre de la gestion de trésorerie centralisée.

La trésorerie disponible et les équivalents de trésorerie sont placés majoritairement sur des supports de rémunération à taux variable (notamment OPCVM monétaires indexés sur l'Eonia). Les instruments à taux fixe sont de type compte à terme ou certificats de dépôts de maturité maximale à trois mois.

Le risque de taux est donc globalement adossé par le rendement de la trésorerie placée à taux variable.

Une position similaire a été retenue pour les emprunts bancaires souscrits localement, le coût de portage d'une couverture à taux fixe étant jugé à ce jour plus défavorable que l'exposition au risque de taux.

Analyse de sensibilité au risque de taux

Le Groupe est soumis au risque de variation des taux d'intérêt sur son résultat compte tenu :

- des flux de trésorerie relatifs à l'endettement à taux variable ;
- des flux de trésorerie relatifs aux placements à taux variable.

L'analyse suivante de sensibilité du résultat 2019 au risque de taux est effectuée en supposant que :

- le montant des dettes financières au 31 décembre 2018 est réduit à hauteur des remboursements contractuels à effectuer au cours de l'année 2019 ; aucune mise en place d'instruments de couverture du risque de taux ne sera réalisée ;
- la trésorerie disponible et les équivalents de trésorerie, par devise et par taux, restent constants sur l'année par rapport à leur montant au 31 décembre 2018 ;
- le Groupe garde accès à des comptes courants auxquels ne s'appliquent pas des taux négatifs.

Dans un potentiel environnement de taux négatifs, l'analyse de sensibilité a été réalisée avec une hausse de 1%, d'une part, et avec une baisse de 1%, d'autre part. L'analyse tient également compte des planchers contractuels applicables aux taux de référence des emprunts du Groupe.

Sous ces hypothèses, le Groupe n'est pas exposé au risque de taux.

	Impact du calcul de sensibilité	
	- 1%	+ 1%
Dettes à taux variable	40	(377)
Trésorerie placée à taux variable		1 233
Impact résultat	40	856

Risque de change

Dettes financières en devises

Le Groupe a contracté de la dette financière en dollars pour financer ses acquisitions et ses activités aux Etats-Unis. La dette financière en dollars, détenue en France, représente une exposition au risque de change de 20M\$.

Par ailleurs, dans le passé, le Groupe a financé en euro, sa monnaie de référence, l'acquisition de sociétés aux Etats-Unis. Les décaissements ainsi occasionnés ont été refinancés par la mise en place de prêts descendants à long terme, libellés en USD, vers les sociétés opérationnelles acquises ou la holding du groupe aux US.

Le nominal exposé au risque de change sur ces prêts s'élevait à 217,8M\$ au 31 décembre 2018.

L'exposition nette du Groupe s'élève donc à 197,8M\$.

En outre, le Groupe a initié en décembre 2012 la réorganisation de ses activités au Royaume-Uni, via notamment le reclassement de ses actifs opérationnels sous une même société anglaise, Fives UK Holding Ltd. Cette dernière s'est endettée auprès de Fives afin de procéder à ces rachats. Le nominal exposé s'élevait à 29,6 M€ au 31 décembre 2018

Risque de change opérationnel

Le Groupe est principalement exposé au risque de change via des positions nettes créées par la négociation de contrats à l'export dans une devise différente de la devise fonctionnelle de la société contractante.

Les principaux couples de devises de risque sont l'EUR/USD, le GBP/EUR, le JPY/EUR et le CNY/EUR.

Le Groupe s'efforce par contrat de limiter l'exposition de sa marge opérationnelle au risque de change en positionnant des achats dans la ou les devises de vente, afin de bénéficier d'une couverture naturelle.

Les risques de change résiduels nets sont couverts dès leur naissance essentiellement par le biais de contrats de change à terme et/ ou la mise en place de polices Bpifrance Assurance Change (filiales françaises).

Analyse de sensibilité au risque de change

Cette analyse exclut les impacts liés à la conversion des états financiers de chaque entité du Groupe dans la monnaie de présentation de celui-ci (euro).

Exposition au 31 décembre 2018, prêts USD et GBP, nominal et intérêts prévisionnels 2019

Le nominal des prêts d'acquisition libellés en USD, s'élève à 217,8M\$ au 31 décembre 2018, le produit prévisionnel d'intérêts 2019 à 16,2M\$, soit une exposition nette des couvertures contractées de 228 M\$ ou 199,2M€ après conversion au cours de clôture de l'exercice. Les prêts d'acquisition sont adossés à des emprunts externes à hauteur de 20M\$ de nominal, auxquels se rattache une charge d'intérêt prévisionnelle pour 2019 de 0,7M\$, soit une position nette de 20,7M\$, ou 18,1M€ après conversion au taux de clôture de l'exercice.

La position des prêts d'acquisition libellés en USD, nets des emprunts, y compris intérêts nets est ainsi de 207,4M\$ ou 181,1M€ après conversion au taux de clôture de l'exercice et déduction des couvertures contractées.

Le nominal du prêt à Fives UK Holding Ltd. est de 29,6 M€, le produit d'intérêt prévisionnel 2019 de 1,5 M€, soit une exposition brute de 31,1 M€, soit 34,7M€ après conversion au cours de clôture de l'exercice.

La sensibilité de ces expositions en devises à une variation de 10 cents du cours de change EUR/USD et/ou EUR/GBP serait la suivante en 2019 :

	TC-10c	TC	TC+10c
Prêts USD			
<i>Cours de clôture</i>	1,045	1,145	1,245
Créance nette après couverture	198,4	181,1	166,6
Impact résultat 2018	17,3		(14,5)
Prêts GBP			
<i>Cours de clôture</i>	0,795	0,895	0,995
Créance nette après couverture	39,0	34,7	31,2
Impact résultat 2018	4,3		(3,5)
Total impact résultat 2018	21,6		(18,0)

Exposition nette au 31 décembre 2018, prêts USD et GBP, cash-flows prévisionnels 2019

Les cash-flows attendus en 2019 au titre des prêts intra-groupe d'acquisition libellés en USD (échéances d'intérêts et capital), en considérant un respect des échéanciers contractuels en place, s'élèvent à 33,3M\$. Par ailleurs, le service 2019, en capital et en intérêts, des emprunts externes contractés en USD, est de 10,7M\$.

L'exposition cash sur les flux de trésorerie prévisionnels en USD en 2019, nette des couvertures contractées, ressort donc à 16,6M\$, soit 14,5M€ après conversion au cours de clôture de l'exercice.

Les flux de trésorerie attendus en 2019 au titre du prêt de Fives à Fives Holding UK sont de 3,7 M€, soit 4,1M€ après conversion au cours de clôture de l'exercice.

Contrats commerciaux

Le risque de change sur les contrats commerciaux est généralement couvert par des instruments de marché, éligibles à la comptabilité de couverture en juste valeur. Les éléments financiers relatifs aux contrats commerciaux faisant l'objet d'une couverture contre le risque de change sont valorisés au taux des couvertures.

Les sociétés mesurent régulièrement l'efficacité de leurs couvertures de change au regard de l'évolution des sous-jacents couverts.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière, consécutif au non-respect par un tiers de son engagement d'honorer une dette. Le Groupe est exposé au risque de crédit du fait de ses activités opérationnelles (principalement au travers des créances clients) et de ses activités financières au travers des dépôts, des contrats de couverture de change et des autres instruments financiers contractés avec des banques et des institutions financières.

Risque lié aux créances commerciales

Le Groupe considère que le risque d'une défaillance de contrepartie, susceptible d'avoir un impact significatif sur sa situation financière et son résultat, est limité. En effet, le Groupe mène une gestion attentive du risque de crédit sur ses créances commerciales, détaillée en note 6.18.

Risque lié aux autres actifs financiers

Les transactions du Groupe sur les produits dérivés ont pour seul objet de réduire son exposition globale aux risques de change et de taux d'intérêt naissant de ses activités normales ; elles sont limitées aux marchés organisés ou à des opérations de gré à gré avec des opérateurs de premier plan.

Risque lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie

Au 31 décembre 2018, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont intégralement déposés auprès des banques commerciales de premier rang finançant l'activité du Groupe.

6.27. VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS PAR CATÉGORIE

Les méthodes retenues sont décrites dans les principes comptables. À l'exception de la dette obligataire, le Groupe n'a pas identifié de différences significatives entre la valeur comptable et la valeur de marché des différents actifs et passifs financiers du bilan, quelle que soit leur catégorie ou leur niveau de juste valeur.

Les obligations émises en 2018 sont cotées à la bourse de Luxembourg. Leur valeur apparente au 31 décembre 2018 est environ égale à 80% du nominal.

Le Groupe distingue trois catégories d'instruments financiers à partir des deux modes de valorisation utilisés (prix cotés et techniques de valorisation) :

- catégorie de niveau 1 : instruments financiers faisant l'objet de cotations sur un marché actif ;
- catégorie de niveau 2 : instruments financiers dont l'évaluation à la juste valeur fait appel à des techniques de valorisation reposant sur des paramètres de marché observables ;
- catégorie de niveau 3 : instruments financiers dont l'évaluation à la juste valeur fait appel à des techniques de valorisation reposant sur des paramètres non observables (paramètres dont la valeur résulte d'hypothèses ne reposant pas sur des prix de transactions observables sur les marchés sur le même instrument ou sur des données de marché observables disponibles en date de clôture) ou qui ne le sont que partiellement.

Les actifs financiers disponibles à la vente et OPCVM monétaires rentrent dans la catégorie de niveau 1 et les instruments dérivés de change et de taux rentrent dans la catégorie de niveau 2. Les passifs liés aux acquisitions (dettes de complément de prix et engagements de rachat) rentrent dans la catégorie de niveau 3.

6.28. ENGAGEMENTS HORS BILAN**Avals, cautions et autres**

	31.12.18	31.12.17
Engagements donnés	288 817	287 074
Engagements reçus	59 947	65 516

Les avals, cautions et autres ci-dessus correspondent aux engagements donnés ou reçus dans le cadre du financement des affaires en cours d'exécution et des garanties de bonne fin données sur les contrats.

Nantissements

À la sûreté et en garantie des obligations (i) de Novafives en qualité d'émetteur au titre de l'émission obligataire en date du 26 avril 2018 et (ii) de Novafives et de Fives en qualité d'emprunteurs au titre du contrat de crédit renouvelable en date du 26 avril 2018, Novafives a notamment consenti, au profit des prêteurs obligataires et des prêteurs du contrat de crédit renouvelable, un nantissement de compte-titres portant sur l'ensemble des titres qu'elle détient.

6.29. PARTIES LIÉES

Les parties liées sont principalement:

- les actionnaires de Fives;
- les entreprises associées ;
- les entités non consolidées du fait de leur très faible importance.

Aucune transaction significative autre que celles décrites dans la présente annexe n'a été réalisée avec les parties liées.

Rémunération des principaux dirigeants

En 2018, les rémunérations globales directes et indirectes perçues de Fives ou de ses filiales par le Président et les membres du comité exécutif du Groupe, soit 18 personnes au total, se sont élevées à 4 556 k€..

6.30. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes de Fives et de ses filiales figurant dans les comptes consolidés des périodes arrêtées au 31 décembre 2018 et 2017 s'élève respectivement à :

	2018			2017		
	Audit légal	Autres missions	Total	Audit légal	Autres missions	Total
Deloitte	803	107	910	1 143	136	1 279
Ernst & Young	806	194	1 000	770	170	940
Autres	658		658	461		461
Total	2 267	301	2 568	2 374	306	2 680

6.31. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Il n'a pas été identifié d'événement significatif intervenu postérieurement à la clôture.

6.32. LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES AU 31 DÉCEMBRE 2018

Sociétés consolidées	Localisation	Méthode de consolidation	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt
HOLDINGS ET FILIALES NON AFFECTÉES AUX SECTEURS OPÉRATIONNELS				
Fives *	Paris, France			Société Mère
FI 2006 *	Paris, France	IG	100,00	100,00
Fives UK Holding Ltd.	Royaume-Uni	IG	100,00	100,00
Fives Inc.	États-Unis	IG	100,00	100,00
Fives Italy S.r.l.	Italie	IG	100,00	100,00
Fives Engineering (Shanghai) Co., Ltd.	Chine	IG	100,00	100,00
Shanghai Fives Automation & Processing Equipment Co., Ltd.	Chine	IG	100,00	100,00
Fives Japan KK	Japon	IG	100,00	100,00
AUTOMOBILE				
Fives Conveying *	Montévrain, France	IG	100,00	100,00
Fives Cinetic *	Héricourt, France	IG	100,00	100,00
Fives Cinetic Corp.	États-Unis	IG	100,00	100,00
Fives Cinetic Mexico SA de CV	Mexique	IG	100,00	100,00
Fives Filling & Sealing K.K.	Japon	IG	100,00	100,00
Fives DyAG Corp.	États-Unis	IG	100,00	100,00
Fives Filling & Sealing *	Le Bignon, France	IG	100,00	100,00
Fives Giustina S.r.l.	Italie	IG	100,00	100,00
Daisho Seiki Corporation	Japon	IG	100,00	100,00
Daisho Seiki Korea Co., Ltd.	Corée du Sud	IG	85,46	85,46
Daisho Seiki American Corporation	États-Unis	IG	100,00	100,00
Fives Landis Corp.	États-Unis	IG	100,00	100,00
Fives Landis Limited	Royaume-Uni	IG	100,00	100,00
Fives Landis GmbH	Allemagne	IG	100,00	100,00
Fives Conveying Iberica	Espagne	IG	100,00	100,00
LOGISTIQUE				
Fives Intralogistics Corp.	États-Unis	IG	100,00	100,00
Fives Intralogistics K.K.	Japon	IG	100,00	100,00
Fives Intralogistics S.p.a.	Italie	IG	100,00	100,00
Fives Intralogistics SAS *	Grigny, France	IG	100,00	100,00
Fives Syleps	Lorient, France	IG	100,00	99,64
Fives Syleps Robotics	Lorient, France	IG	100,00	99,64
CIMENT				
Fives FCB *	Villeneuve d'Ascq, France	IG	100,00	100,00
Fives FCB Services Mexico S.A. de C.V.	Mexique	IG	99,90	99,90
Fives Pillard	Marseille, France	IG	85,18	85,18
Fives Pillard España	Espagne	IG	85,18	85,18
Fives Pillard Deutschland GmbH	Allemagne	IG	47,50	40,46
Fives Combustion Systems Private Limited	Inde	IG	100,00	100,00
ÉNERGIE				
Fives Cail *	Ronchin, France	IG	100,00	100,00
Fives Cail KCP Ltd.	Inde	MEE	40,00	40,00
Fives Fletcher Ltd.	Royaume-Uni	IG	100,00	100,00
Fives Lille do Brasil Ltda.	Brésil	IG	100,00	100,00
Fletcher Smith Inc.	États-Unis	IG	100,00	100,00
Fives North American Combustion France *	Marseille, France	IG	100,00	100,00
Fives North American Combustion Netherlands B.V.	Pays-Bas	IG	100,00	100,00
Fives North American Combustion Spain, S.L.	Espagne	IG	100,00	100,00

Sociétés consolidées	Localisation	Méthode de consolidation	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt
Fives North American Combustion UK, Ltd.	Royaume-Uni	IG	100,00	100,00
Fives North American Combustion, Inc.	États-Unis	IG	100,00	100,00
Fives North American Combustion Canada, Inc.	Canada	IG	100,00	100,00
North American Construction Services, Ltd.	États-Unis	IG	100,00	100,00
Fives Cryo*	Golbey, France	IG	100,00	100,00
Fives Cryo (Suzhou) Co., Ltd.	Chine	IG	100,00	100,00
Fives Cryomec A.G.	Suisse	IG	100,00	100,00
Fives Cryo Inc.	États-Unis	IG	100,00	100,00
Fives Nordon *	Nancy, France	IG	100,00	100,00
Fives Itas S.p.a.	Italie	IG	100,00	100,00
Fives Bronx, Inc.	États-Unis	IG	100,00	100,00
Fives Bronx Ltd.	Royaume-Uni	IG	100,00	100,00
Fives OTO S.p.a.	Italie	IG	100,00	100,00
MÉTAL				
F.L. Métal *	Seclin, France	IG	100,00	100,00
Fives DMS *	Seclin, France	IG	100,00	100,00
Fives ST Corp.	États-Unis	IG	100,00	100,00
Fives Keods *	Maisons-Alfort, France	IG	100,00	100,00
Fives Stein *	Maisons-Alfort, France	IG	100,00	100,00
Fives Celes *	Lautenbach, France	IG	100,00	100,00
Fives Stein Belgium	Belgique	IG	100,00	100,00
Fives Stein Bilbao	Espagne	IG	100,00	100,00
Fives Stein Inc.	États-Unis	IG	100,00	100,00
Fives Stein India Projects Private Limited	Inde	IG	100,00	100,00
Fives Stein Metallurgical Technology (Shanghai) Co., Ltd.	Chine	IG	100,00	100,00
Fives Stein Ltd.	Royaume-Uni	IG	100,00	100,00
Fives India Engineering & Projects Pvt. Ltd.	Inde	IG	100,00	100,00
Fives Solios *	Le Pecq, France	IG	100,00	100,00
PSA 2000 *	Le Pecq, France	IG	100,00	100,00
PSA 2000 Saudi Arabia Ltd.	Arabie Saoudite	IG	100,00	100,00
Fives Services Gulf SPC	Bahreïn	IG	100,00	100,00
Fives Solios Corp.	États-Unis	IG	100,00	100,00
Fives Solios Inc.	Canada	IG	100,00	100,00
Fives Services Southern Africa (Proprietary) Ltd.	Afrique du Sud	IG	100,00	100,00
Fives ECL*	Ronchin, France	IG	100,00	100,00
Fives Services, Inc.	Canada	IG	100,00	100,00
Fives Services Gulf DMCC	Émirats Arabes Unis	IG	100,00	100,00
Fives Services Australia PTY Ltd.	Australie	IG	100,00	100,00
ECL Shanghai Co., Ltd.	Chine	IG	100,00	100,00
AÉRONAUTIQUE ET INDUSTRIE				
Cincinnati Machine International, LLC	États-Unis	IG	100,00	100,00
Fives Giddings & Lewis, LLC	États-Unis	IG	100,00	100,00
Fives Machining Systems Inc.	États-Unis	IG	100,00	100,00
Fives Machining Systems Korea Inc.	Corée du Sud	IG	100,00	100,00
Fives Machining Systems (Shanghai) Co., Ltd.	Chine	IG	100,00	100,00
Fives Lund LLC	États-Unis	IG	75,00	75,00
Fives Machining *	Saint-Laurent-les-Tours, France	IG	100,00	100,00
Fives Liné Machines Inc.	Canada	IG	100,00	100,00
4192567 Canada Inc.	Canada	IG	100,00	100,00

Sociétés consolidées	Localisation	Méthode de consolidation	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt
Sogelire Inc.	Canada	IG	100,00	100,00
Fives Maintenance *	Montévrain, France	IG	100,00	100,00
AddUp SAS	Cebezat, France	MEE	50,00	50,00

* Sociétés incluses dans le périmètre de l'intégration fiscale Novafives.

IG: sociétés consolidées selon la méthode de l'intégration globale

MEE: sociétés consolidées selon la méthode de la mise en équivalence

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2018

ERNST & YOUNG ET AUTRES
Tour First - TSA 14444
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles

DELOITTE & ASSOCIÉS
Tour Majunga - 6 place de la Pyramide - 92908 Paris-La Défense Cedex
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles

Aux associés de la société Fives,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Fives relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

– Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation selon la méthode décrite dans les notes 2.6, 2.15 et 6.12 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciations ainsi que les estimations de flux de trésorerie futurs et les hypothèses utilisées, et nous avons contrôlé que les notes 2.6, 2.15 et 6.12 de l'annexe aux comptes consolidés donnent une information appropriée.

– Les résultats sur les contrats de construction et contrats de services à long terme sont dégagés à l'avancement sur la base d'une estimation du chiffre d'affaires et des coûts à terminaison qui est sujette à révision au fur et à mesure de l'état d'avancement du contrat, suivant les principes développés dans les notes 2.2, 2.6, 2.19 et 2.20 de l'annexe aux comptes consolidés. Ces estimations sont effectuées sur chaque contrat sous le contrôle du management. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté notamment à prendre connaissance des processus mis en place dans ce domaine, apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes.

– Les actifs d'impôt différés sont reconnus dans la mesure où les prévisions de résultat à moyen terme confèrent à une entité fiscale une assurance raisonnable de récupération, comme indiqué dans les notes 2.6 et 2.28 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné les prévisions financières et les hypothèses utilisées et avons contrôlé que les notes 2.6 et 2.28 de l'annexe aux comptes consolidés donnent une information appropriée.

Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la Direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

– il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

– il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

– il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

– il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

– il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

– concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris-La Défense, le 22 mars 2019
Les Commissaires aux comptes

ERNST & YOUNG ET AUTRES
Pierre Jouanne

DELOITTE & ASSOCIÉS
Pascal Colin

TEXTE DES RÉSOLUTIONS

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée générale,

- après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels,
- et pris connaissance des comptes annuels,

approuve les comptes de la Société arrêtés au 31 décembre 2018 tels qu'ils lui sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou mentionnées dans ces rapports faisant apparaître un bénéfice de 45 605 056,63 €.

L'Assemblée Générale approuve également le montant global de certaines charges non déductibles fiscalement s'élevant à 65 473 € ainsi que l'impôt correspondant ressortant à 20 647 €.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 45 605 056,63 € en totalité au poste report à nouveau ce qui aura pour effet d'en porter le montant à 283 666 620,04 €.

L'Assemblée Générale constate qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois exercices précédents.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale,

- après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2018,
- et pris connaissance des comptes consolidés,

approuve les comptes consolidés de la Société arrêtés au 31 décembre 2018 tels qu'ils lui sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou mentionnées dans ces rapports faisant apparaître un résultat net part du Groupe de (20 483) k€.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, approuve les termes de ce rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, comme conséquence des décisions qui précèdent, donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 quitus entier, définitif et sans réserve de sa gestion au Président.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, comme conséquence des décisions qui précèdent, donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 quitus entier, définitif et sans réserve de sa gestion au Directeur Général Délégué.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs aux PETITES AFFICHES à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales et réglementaires de publicité.

Fives

S.A.S. au capital de 102 723 764 €
Siège social: 3 rue Drouot, 75009 Paris
542 023 841 R.C.S. PARIS – APE 7010Z
Téléphone: +33 (0)1 45 23 75 75 - Fax: +33 (0)1 45 23 75 71
E-mail: contact@fivesgroup.com
www.fivesgroup.com

Édité par la Direction de la Communication de Fives

Créé par Le Square: +33 (0)1 45 06 56 44
Photographies: Fives, Le Square
Copyright © 2019 - Fives - Tous droits réservés



www.fivesgroup.com